

Remerciements

Je remercie mes collègues Valérie Etter et Michelle Supper pour leur investissement dans ce projet, le partage de leur expérience quotidienne et leurs conseils avisés.

Un grand merci également à Marie-Christine Griffon et à Pascal Siegel pour les précieuses informations qu'ils ont mises à ma disposition.

Sommaire

INTRODUCTION	5
L'ÉTABLISSEMENT, CONTEXTE ET ENJEUX	6
1. Le contexte	6
1.1. Inscription institutionnelle	6
1.2. Statut et partenariat	8
1.3. Politique d'établissement.....	9
2. Etat des lieux	10
2.1. L'établissement	10
2.2. Le public	12
2.3. Les collections.....	13
3. Bilan : limites et contraintes	15
3.1. Des contraintes structurelles.....	15
3.2. Des contraintes humaines et matérielles	16
3.3. Des contraintes symboliques.....	17
Conclusion : un fonctionnement centré sur les collections, sans réelle prise en compte des publics et des modalités de recherche contemporaines....	18
UNE STRATÉGIE DE CATALOGAGE ADAPTÉE AU CONTEXTE ET AUX OBJECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT	19
1. Situation du projet dans les objectifs de l'établissement	19
1.1. Objectifs fonctionnels	19
1.2. Objectifs bibliothéconomiques	20
1.3. Objectifs institutionnels	21
Rappel des objectifs et réponses visées par le projet	22
2. Définir une stratégie de catalogage	23
2.1. Catalogage rétrospectif ou rétroconversion ?	23
2.2. Méthodologie comparée	26
2.3. L'inscription dans un réseau	27
3. Une stratégie s'impose	29
3.1. Catalogage rétrospectif, livre en main	29
3.2. Le SUDOC et les centres de ressources en sciences religieuses.....	30
3.3. L'informatisation rétrospective d'un fonds de théologie : l'exemple de la bibliothèque de théologie protestante de Montpellier.....	31
MISE EN OEUVRE DU PROJET	34
1. Evaluation et validation de la stratégie retenue	34
1.1. Echantillonnage et évaluation des collections	35
1.1.1. Evaluation quantitative des collections.....	35
1.1.2. Détermination des cotes prioritaires	39
1.1.3. Constitution de l'échantillonnage : la cote C.....	41
1.1.4. Détermination des critères d'évaluation.....	41
1.2. Résultats et taux de recouvrement dans le SUDOC.....	42

1.3. La qualité des notices	44
2. Evaluation des besoins	47
2.1. Estimation horaire	47
2.2. Besoins matériels et humains.....	48
2.3. Estimation budgétaire.....	50
3. Planification du projet	52
3.1. Organisation et gestion des collections	52
3.2. Les délais de traitement.....	53
3.3. Echancier année 2003-2004	54
LE SUIVI DU PROJET, OUTILS D'ÉVALUATION ET PERSPECTIVES	57
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE.....	60

Introduction

A l'heure de la réorganisation des diplômes universitaires européens dans la lignée du processus de Bologne (horizon 2010), Strasbourg affirme plus que jamais sa position de carrefour universitaire européen. Il s'agit pour les universités strasbourgeoises de s'inscrire dans cet espace européen de l'enseignement supérieur permettant à terme d'offrir un enseignement diversifié et exigeant rivalisant avec les grandes universités mondiales. Ce processus ambitieux implique une souplesse et une mobilité des parcours universitaires, et suppose que les universités françaises s'inscrivent dans une dynamique de visibilité institutionnelle. La communication et la diffusion des ressources documentaires participent de cette volonté de publicité du patrimoine scientifique universitaire, notamment par une inscription en réseau via la dématérialisation des données catalographiques résultant de l'informatisation des catalogues. La bibliothèque des facultés de théologie de Strasbourg, CADIST en sciences religieuses, ne possède à ce jour pas de catalogue informatisé de ses fonds. Le projet de catalogage rétrospectif s'inscrit dans la dynamique de visibilité institutionnelle et scientifique des enseignements de théologie à Strasbourg, mais coïncide également avec une volonté d'harmonisation du catalogue du SCD Marc Bloch auquel la bibliothèque est associée.

L'actualité et la pertinence de la recherche en théologie reposent sur le dialogue et les échanges entre chercheurs. La diversité et la quantité des colloques, le nombre et la variété des périodiques publiés et l'importance des articles pour la recherche, attestent d'une discipline vivante et en devenir. La théologie n'est pas une discipline définie et close, mais se construit et développe de nouveaux domaines en résonance avec les interrogations d'une époque et les mutations d'une société. Tout comme la philosophie, la théologie mène une réflexion qui se construit dans l'écrit, souligne l'importance du texte, et son rattachement à une historicité de la recherche. La perspective de mise en réseau des ressources documentaires en théologie visée par le projet d'informatisation du catalogue corrobore donc également une inscription contemporaine de cette discipline dans un espace d'échange et de réflexion pour les chercheurs, en leur offrant des outils de recherche pertinents et adaptés à l'évolution de leur discipline.

L'établissement, contexte et enjeux

1. Le contexte

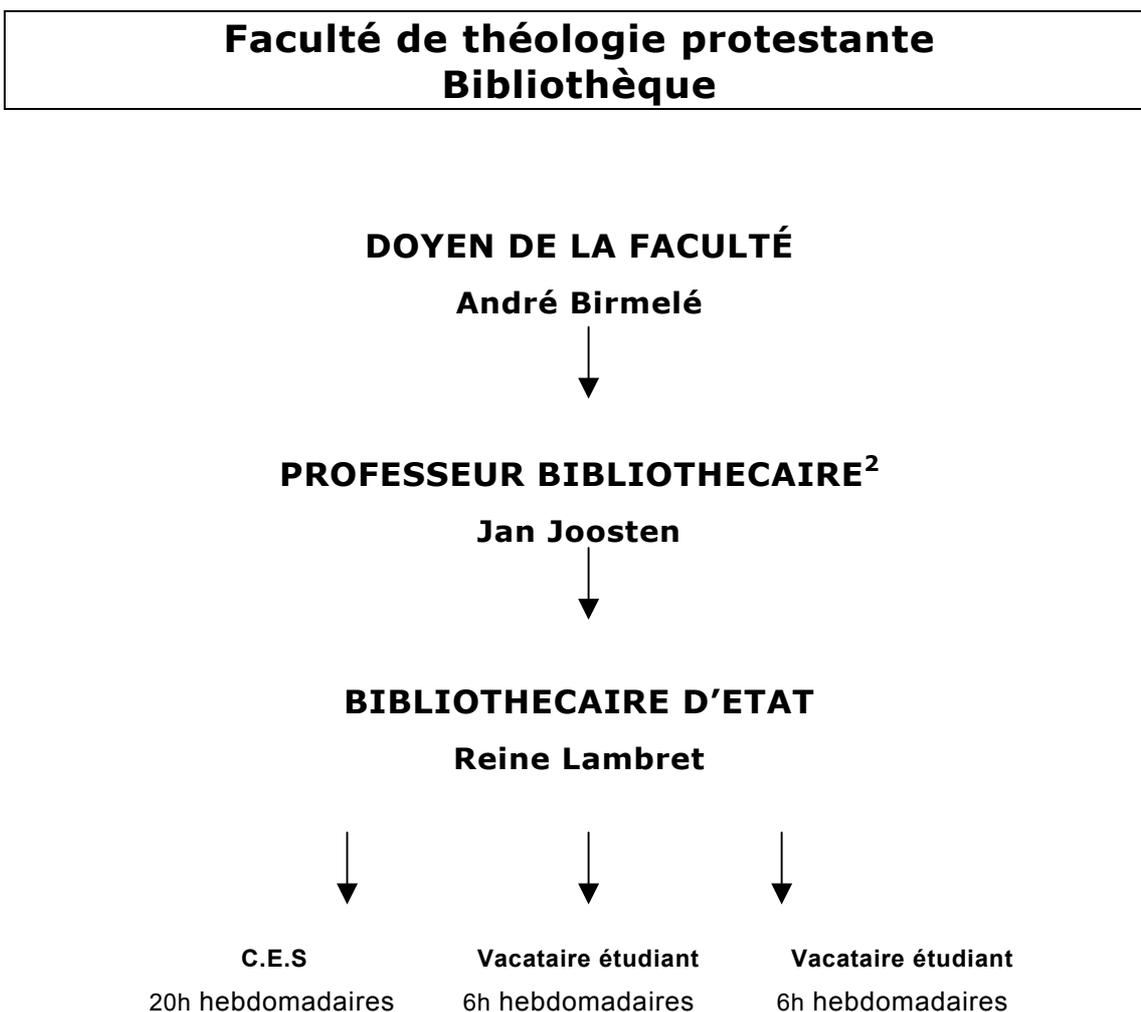
1.1. Inscription institutionnelle

La faculté de théologie protestante de Strasbourg a été fondée par les premiers Réformateurs Humanistes en 1538. La collection bibliographique s'est donc constituée au fil des siècles, s'enrichissant de façon informelle jusqu'à l'établissement de l'actuelle bibliothèque dans le Palais Universitaire de Strasbourg en 1919. Il s'agit en France de la seule faculté de théologie d'Etat, elle fait partie de l'Université de sciences humaines Marc Bloch. Fort d'un fonds quantitativement et qualitativement précieux, la bibliothèque de la faculté de théologie protestante offre une collection exceptionnelle pour les théologiens et son rayonnement dépasse les préoccupations de la recherche locale. Afin d'offrir des conditions de conservation et de consultation optimum, les ouvrages les plus anciens ont été mis en dépôt à la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNUS).

Par souci d'exhaustivité et de complémentarité, les facultés de théologie protestante et de théologie catholique ont choisi de mutualiser¹ leurs fonds respectifs en 1971, offrant ainsi à leurs visiteurs un fonds global d'environ 120 000 ouvrages en accès libre et de 534 souscriptions (périodiques et suivi de collections). La mutualisation des fonds signifie un rapprochement des collections dans un même lieu, néanmoins le plan de classement et la cotation alphanumérique sont distincts et la gestion en est bicéphale. Le personnel est attribué séparément à chaque fonds, et relève hiérarchiquement de l'autorité de tutelle de sa faculté de rattachement et administrativement de l'Université Marc Bloch. Cette mutualisation a permis de mettre en place des politiques d'acquisition

concertées et d'harmoniser le catalogage des documents acquis depuis 1998 dans une base locale commune. Toutefois les fichiers recensant les ouvrages antérieurs à 1998 demeurent séparés, et la gestion interne des collections reste propre à chaque faculté, n'autorisant ni fusion des collections et de leur cotation, ni politique de désherbage des doublons.

Organigramme



¹ « Mutualisation des collections » par le rapprochement en un seul lieu et la mise en place d'une politique documentaire concertée pour éviter les doublons, mais la gestion professionnelle, administrative et budgétaire des fonds reste propre à chaque faculté.

² Le statut de « Professeur bibliothécaire » est un statut d'exception propre aux facultés de théologie de Strasbourg. Il témoigne d'une tradition d'érudition historique et renvoie à l'époque où le travail des bibliothécaires était assuré par les théologiens eux-mêmes. Aujourd'hui, la pérennité de ce statut est plus symbolique qu'effective, et permet d'assurer un lien de concertation pédagogique entre les équipes enseignantes et la bibliothèque.

1.2. Statut et partenariat

Le SCD Marc Bloch, une association sans intégration

La Bibliothèque des Facultés de théologie protestante et de théologie catholique est « associée » mais non intégrée au SCD de l'Université Marc Bloch. Elle dispose de ses propres budgets directement alloués par chaque faculté. Son personnel relève administrativement de l'université (IATOS) mais hiérarchiquement des doyens. Cette spécificité est induite par le statut ministériel d'exception des Facultés de théologie de Strasbourg (Article 33³) qui leur accorde une certaine autonomie budgétaire et intellectuelle à l'instar d'un Institut indépendant au sein de l'Université. Le partenariat d'association avec le SCD repose sur le projet d'un SIGB commun et d'une harmonisation des pratiques documentaires. Le SCD assure par ailleurs la formation continue du personnel en poste.

Le statut CADIST

En raison de sa collection exceptionnelle et de sa pertinence historique, la Bibliothèque des Facultés de théologie est référentielle dans le champ disciplinaire des sciences religieuses. Son rayonnement scientifique ne se limite pas à une portée locale, mais touche des chercheurs européens à l'instar des bibliothèques de Tübingen (Allemagne) ou de Lausanne (Suisse). En raison de cette richesse documentaire et de sa pertinence disciplinaire, le Ministère de l'Education Nationale lui a accordé le statut de Bibliothèque CADIST en sciences religieuses associée à la BNUS en 1983. Ce statut ministériel engage l'établissement par une convention stipulant ses missions en matière d'enrichissement et de diffusion de l'information scientifique et technique, et implique une dotation budgétaire spécifique.

³ Les Facultés de théologie de Strasbourg bénéficient d'un statut spécifique. Facultés de plein exercice jusqu'en 1968, puis « établissements publics indépendants » au sein de l'Université de sciences humaines (Université Marc Bloch), elles ont aujourd'hui et conformément à l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 le titre d' « Instituts », à l'instar des instituts universitaires de technologie. Ce statut leur assure une indépendance budgétaire et intellectuelle, et un conseil d'administration autonome comprenant des personnes extérieures au champ universitaire (Eglises).

1.3. Politique d'établissement

En tant qu'établissement universitaire et en raison de son statut CADIST, la bibliothèque des facultés de théologie doit assurer un ensemble de missions documentaires centrées sur l'exhaustivité et l'enrichissement du fonds, sa gestion, sa conservation et sa diffusion.

La bibliothèque s'inscrit par ailleurs dans la politique documentaire globale de l'Université, à partir des objectifs définis dans le Contrat quadriennal en cours ⁴:

- poursuivre la modernisation et l'informatisation des structures documentaires
- accroître et rationaliser l'offre documentaire
- améliorer les services à destination des usagers

⁴ Voir les objectifs définis dans la politique documentaire du contrat quadriennal 2004, en annex

2. Etat des lieux

2.1. L'établissement

Lieu et espaces

La bibliothèque des facultés de théologie est accessible au rez-de-chaussée du Palais Universitaire, un bâtiment de style néo-renaissance construit à la fin du XIX^{ème} siècle. L'ensemble de l'offre documentaire totalisant la mutualisation des fonds catholique et protestant est distribuée sur trois niveaux (rez-de-chaussée, mezzanines, sous-sol), subdivisés en cinq espaces, soit un total de 15 « salles » communicantes. La superficie des locaux est de 725 m² (surface hors œuvre). Le public a librement accès à l'ensemble de ces espaces et aux ouvrages qui s'y trouvent, parfois étagés sur plusieurs mètres de hauteur et accessibles par des échelles mobiles. La salle de travail en duplex offre 80 places de travail assises, et 2 postes informatiques pour la consultation des ressources électroniques communes au SCD. L'accès Internet est limité à une sélection d'offre documentaire spécialisée en sciences religieuses.

NIVEAU 1					MEZZANINES				
SALLE DE TRAVAIL Galerie 1 Généralités Dépôt CADIST		Galerie 2 Sources		Galerie 3 Textes (théo. pro.)		Galerie 4 Histoire (théo. pro.) Histoire des religions		Galerie 5 Histoire (théo. catho.)	
NIVEAU 0					REZ-DE-CHAUSSÉE				
SALLE DE TRAVAIL Salle 1 Usuels Ouvrages de références Dépôt CADIST		ENTRÉE / ACCUEIL BANQUE DE PRÊT BUREAUX Salle 2 Fichiers auteurs Périodiques		Salle 3 Philologie Introduction à la théologie		Salle 4 Histoire (théo. pro.) Ancien testament (pro.) Nouveau testament		Salle 5 Histoire du culte Dogmatique (théo. catho.) Ancien testament (catho.) Nouveau testament Bibles, Exégèse	
NIVEAU -1					SOUS-SOL				
Sous-sol 1 Reuves (théo. catho.)		Sous-sol 2 Généralités (théo. catho.) Conciles Morale (théo. catho.) Sociologie Histoire des institutions Histoire des religions Reuves (théo. catho.) Théologiens		Sous-sol 3 Théologie pratique Morale (théo. pro.) Patristique Philosophie Archéologie Thèses Textes (théo. pro.) Musicologie		Sous-sol 4 Généralités (théo. pro.) Reuves (théo. pro.) Dogmatique (théo. pro.) Droit ecclésiastique Alsatiques			

Les grands domaines thématiques et leur répartition dans l'espace

Organisation générale (horaires, modalités de fréquentation)

La bibliothèque est ouverte à tous, étudiants, chercheurs ou auditeur libre. Les lecteurs inscrits au SCD Marc Bloch bénéficient automatiquement du droit d'emprunt. Les personnes extérieures peuvent se faire établir une carte de lecteur annuelle et renouvelable, sur simple présentation de pièces d'identité valides. L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous. L'ouverture hebdomadaire est de 50h30, du lundi au samedi.

Personnel et répartition des tâches

Le personnel se limite à un bibliothécaire d'état par fonds. En l'absence de conservateur, de bibliothécaire adjoint et de magasinier, les bibliothécaires en poste assurent l'ensemble de ces fonctions pour le fonds qui leur est imparti et en réfère directement au doyen de leur faculté de rattachement. Un C.E.S engagé à mi-temps par chaque faculté assure une présence à l'accueil et aide au rangement des ouvrages. Des étudiants vacataires assurent une présence à l'accueil et au bureau de prêt.

Budget de fonctionnement

Chaque faculté conserve son autonomie budgétaire. Le fonds protestant est annuellement doté de 23 000 euros environ. Cette somme permet au fonds protestant d'assurer la continuité des abonnements aux revues et souscriptions, d'assurer l'acquisition des monographies récentes, et de faire relier les périodiques en fin d'année. Le fonds catholique bénéficie d'un budget comparable. L'entretien des locaux et du matériel commun est partagé entre les deux facultés.

2.2. Le public

Le public de la bibliothèque de théologie est essentiellement constitué par les étudiants des facultés catholique et protestante, mais également des étudiants en histoire et en philosophie qui y trouvent une offre documentaire riche, en accès libre et empruntable. La bibliothèque est également fréquentée par des étudiants

extérieurs aux facultés qui apprécient le cadre de la salle de travail, l'ambiance studieuse et les horaires d'ouverture. Ce public représente potentiellement un millier de lecteurs ou usagers du lieu. Le corps professoral des facultés et les chercheurs constituent également une part importante et très présente du public de la bibliothèque. La continuité des souscriptions (séries et périodiques) attire des lecteurs quotidiens fidèles aux publications suivies par la bibliothèque. Ce public universitaire forme la plus grosse part du lectorat, auquel il faut rajouter les personnes en formation continue et des praticiens (pasteur, prêtres, ecclésiastiques,...) qui ont un usage plus ponctuel des ressources documentaires, mais avec une très forte demande de renseignements et de recherches bibliographiques.

2.3. Les collections

Le fonds ancien

La constitution des collections de la bibliothèque a accompagné l'histoire de la Faculté protestante depuis ses débuts aux temps de la Réforme. Une salle du sous-sol abrite encore un petit fonds ancien, mais les spécimens les plus rares ou les plus fragiles ont été mis en dépôt à la B.N.U.S. afin de bénéficier de meilleures conditions de conservation. On y dénombre plus de 250 ouvrages, allant des incunables aux livres du XIX^{ème} siècle. Les livres les plus anciens sont des œuvres de Nicolas de Lyre, Luther et Calvin.

Le fonds d'étude

Le fonds d'étude total est obtenu par la mutualisation du fonds protestant et du fonds catholique. Ces collections représentent environ 120 000 volumes et 542 titres de périodiques, soit près de 4300 mètres linéaires. L'accroissement annuel commun est d'environ 1000 monographies, et 75 abonnements actifs.

Signalétique et plan de classement

La signalétique de localisation se limite à la cotation, en tête d'étagère, sur les rayonnages et sur le dos des ouvrages. Aucune signalétique de déplacement n'est mise en place, les lecteurs « apprennent » la bibliothèque par l'habitude et la fréquentation. Il n'existe pas de plan synoptique permettant à l'utilisateur de se localiser lui-même par rapport aux locaux et à la répartition dans l'espace des collections. Le plan de classement proposé à l'accueil présente le double système de cotation. Chaque faculté a conservé sa propre cotation alpha- numérique héritée de l'occupation allemande de Strasbourg en 1946. La mutualisation des fonds sans fusion implique la cohabitation de deux plans de classement et de deux cotations, distincts selon que l'ouvrage a été acquis par le fonds catholique ou le fonds protestant.

Catalogue et modalités de recherche

Depuis 1998, les monographies (dons et acquisitions) sont systématiquement cataloguées dans la base locale et dans le catalogue collectif du SUDOC. Le fonds rétrospectif de plus de 110 000 ouvrages ne peut être traité faute de moyen et de personnel. Actuellement, on estime à environ 8% la part du fonds ayant fait l'objet d'une informatisation en vue de la constitution d'un catalogue offrant trois accès (Catalogue local : OPAC du SCD Marc Bloch accessible en interne sur les postes de consultation de l'Université, et en ligne à partir du site du SCD. Catalogue national : SUDOC). Ce retard ne permet pas d'envisager une gestion informatique des services proposés aux lecteurs. Le système de prêt des ouvrages se résume au remplissage de fiches papier indexées dans un classeur des lecteurs. En l'absence de catalogue papier avec entrée par titre ou d'indexation par mots clefs, la recherche se limite à la consultation de fichiers manuels « auteurs », souvent incomplets ou inexacts, distincts pour le fonds catholique et protestant.

3. Bilan : limites et contraintes

3.1. Des contraintes structurelles

La conformation des locaux ne permet pas d'envisager d'extension qui accompagne l'accroissement des collections, ni même la création d'un magasin qui permettrait de désengorger les rayons déjà surchargés. La répartition des documents dans l'espace optimise déjà au mieux les ressources du lieu, en jouant sur des étagements sous plafond très hauts et une occupation systématique des murs, aux limites des conditions de sécurité. La politique d'acquisition rigoureuse, les exigences de la discipline, et le statut CADIST, ne permettent actuellement pas d'envisager un désherbage du fonds ni la suppression de souscriptions dont certaines sont déjà couvertes par la B.N.U.S. ou le SCD. Cette contrainte de place peut impliquer à moyen terme une révision des politiques d'acquisition et de gestion bibliothéconomique, et une campagne de désherbage harmonisée avec des partenaires documentaires comme la B.N.U.S ou le SCD. Une telle éventualité nécessite préalablement l'existence d'un catalogue informatique uniformisé permettant de confronter les collections redondantes et les doublons.

Par ailleurs la bibliothèque propose une signalétique peu visible (inscriptions « mangées » par la lumière, ou décollées, voire absentes), et peu lisible (appellations souvent peu explicites, absence de plan synoptique, cotations ambiguës). Il conviendrait à moyen terme de procéder à une signalisation rigoureuse du lieu : plan synoptique général, identification des espaces, rayonnages et cotations explicites.

La mutualisation des fonds –catholique et protestant- et le double classement qui en résulte, induisent une mauvaise intelligibilité des collections. Ces deux fonds qui se côtoient sans fondre leur système de classification alphanumérique respectif, impliquent l'existence de deux cotations parfois

contradictoires selon l'appartenance d'origine du document. Une même cote C renvoie ainsi aux *Généralités* localisées au sous-sol pour le fond catholique, ou au *Textes* localisés en salle 3 s'il s'agit d'un livre appartenant au fond protestant. Bien entendu les cotes se sont enrichies au fil des années de petits signes (étiquettes de couleurs ou de formes variées) ou de petites lettres permettant de déterminer facilement à quel fond l'ouvrage se réfère. Mais cet exercice demeure l'apanage des initiés et freine le lecteur nouveau venu.

La bibliothèque ne possède pas à proprement parler de « catalogue papier ». Le seul accès aux documents est un fichier auteurs -distinct pour chaque fonds- et incomplet, offrant des notices souvent anciennes et inexploitable pour du catalogage. La recherche du point de vue du lecteur n'est pas aisée. Cela suppose que l'utilisateur connaisse déjà le nom de l'auteur, et effectue une double recherche dans le fichier protestant et dans le fichier catholique, ne sachant pas quelle faculté a initialement acquis l'ouvrage. Cette complexité structurelle et l'absence de modalité de recherche thématique a initié des pratiques de recherche transversale chez les lecteurs, qui tendent à recourir à des catalogues en ligne de type SUDOC pour identifier un ouvrage et son auteur à partir de mots clefs, puis reviennent au fichier auteur de la bibliothèque pour finaliser leur démarche. Mais cette pratique ne touche que les lecteurs déjà familiarisés à l'outil informatique, et ne permet pas de trouver des documents exclusifs aux collections de la bibliothèque par ailleurs CADIST en sciences religieuses catholique et protestante.

3.2. Des contraintes humaines et matérielles

En dépit d'une collection quantitativement et qualitativement riche, et de la mutualisation des fonds, seuls deux personnels d'état qualifiés sont affectés à plein temps à la bibliothèque des facultés de théologie, soit une bibliothécaire pour chaque fonds. Il n'existe ni magasinier, ni B.A.S., ni conservateur, ces tâches se répartissant entre les bibliothécaires et les deux C.E.S à mi-temps. Ce sous-effectif flagrant ne permet pas d'envisager et de mettre en place des projets pourtant vitaux

pour le développement de la bibliothèque et son inscription dans un réseau documentaire pertinent. Une attribution de personnel qualifié et motivé permettrait d'envisager à moyen terme des travaux de récolement, de désherbage, de catalogage rétrospectif, d'harmonisation du plan de classement et de refonte des cotation en une classification harmonisée entre les deux fonds.

Le projet de catalogage rétrospectif des fonds suppose un surcroît d'activité dans ce domaine. Actuellement, il existe une seule licence de catalogage dans le SUDOC pour l'ensemble des deux fonds, ne permettant pas aux bibliothécaires de travailler de concert.

3.3. Des contraintes symboliques

Si le projet de catalogage rétrospectif des fonds et leur intégration à un catalogue collectif semblent indispensables du point de vue bibliothéconomique, il demeure parfois mal perçu pour une part des usagers. Nombre de chercheurs et étudiants non familiarisés à l'interface informatique y aperçoivent plus des contraintes que des facilités. Souvent familiers et très bon connaisseurs de la bibliothèque et de ses ressources, ils en ont une connaissance interne qui ne justifie pas à leurs yeux le projet de catalogage rétrospectif. De plus, l'interface informatique les destitue symboliquement de la dimension physique de recherche qui constitue une part de leur travail. Le catalogue informatique témoigne d'un nouveau rapport aux documents auxquels on arrive directement, de façon verticale, par le biais de l'ordinateur, remplaçant le processus d'accumulation et de butinage de la recherche déambulatoire dans les rayons dont les errements dans les fichiers n'étaient qu'une diversion. Par le catalogue informatique, on ne cherche pas et on ne trouve pas les mêmes choses ni de la même façon. Par ailleurs la théologie en tant que discipline est très attachée au texte et à l'écrit, et il n'est pas aisé d'actualiser des habitudes de recherche élaborées par des générations de praticiens. Il convient donc d'accompagner la mise en place de ce projet par une

information/formation des lecteurs, notamment en assurant des plages de formation à la recherche informatique.

La constitution d'un catalogue informatisé du fonds signifie également une nouvelle gestion de la bibliothèque, plus actuelle dans ses formes mais également plus ouverte dans ses intentions. Le catalogue collectif implique une collectivisation des données et donc une politique de visibilité et de mise à disposition de ses ressources documentaires. Il s'agit d'une mise en réseau, et il convient d'adapter des mesures bibliothéconomiques jusque là autarciques à cette inscription nouvelle. Ce projet doit donc être accompagné par une politique documentaire ouverte sur l'extérieur et attentive à l'élaboration de partenariats. Cette intention doit corroborer la politique plus générale de l'institution et accompagner la dynamique des facultés de théologie, en servant leur volonté de coopération disciplinaire et leur rayonnement européen.

Conclusion : un fonctionnement centré sur les collections, sans réelle prise en compte des publics et des modalités de recherche contemporaines

L'état des lieux et les contraintes relevées procèdent d'un établissement jusque là essentiellement tourné sur ses collections et dont la politique documentaire s'est entièrement centrée sur l'acquisition. Le public n'y est pas perçu –et souvent ne se perçoit pas lui-même- au centre des initiatives bibliothéconomiques. Néanmoins face à l'évolution des techniques et des pratiques de recherche, et devant la nécessité pour la bibliothèque de s'ouvrir et d'acquérir une visibilité institutionnelle en phase avec le rayonnement scientifique des facultés de théologie, la constitution d'un catalogue informatisé des fonds est une nécessité de premier ordre. Le projet de catalogage rétrospectif s'inscrit donc dans l'actualité des objectifs prioritaires de l'établissement.

Une stratégie de catalogage adaptée au contexte et aux objectifs de l'établissement

1. Situation du projet dans les objectifs de l'établissement

1.1. Objectifs fonctionnels

La réalisation d'un catalogue informatisé des fonds de théologie permet de concrétiser des objectifs annexes de l'établissement, notamment la gestion informatique du prêt. Le recensement de chaque ouvrage dans un catalogue local et collectif en permet l'identification et la localisation, mais également la réservation en vue d'un emprunt. La phase d'exemplarisation qui intervient en fin de processus de catalogage attribue au document un code barre collé sur la couverture qui permet d'enregistrer informatiquement l'ouvrage lors du prêt. Outre une simplification et une harmonisation du service de prêt, l'informatisation permet également un meilleur suivi des documents et automatise la gestion des retours (délais, rappels, décompte des pénalités).

Par ailleurs, l'informatisation des fonctions de prêt et de suivi peut permettre d'établir des statistiques de sortie des documents en intégrant plusieurs critères variables (cotes, période de l'année, nombre d'emprunts...). Le recueil de ces données permet de déterminer le taux de rotation d'un ouvrage, les domaines qui sortent le plus ou les mois de plus forte fréquentation. Toutes ces informations peuvent être précieuses à l'occasion de l'évaluation des collections ou comme contrôle de pertinence de la gestion bibliothéconomique d'un fonds ou d'une cote.

La consultation informatique du catalogue est bien entendu un des grands objectifs de l'établissement. Les modalités de recherche sont simplifiées par l'interface informatique non soumise aux restrictions temporelles et spatiales d'un catalogue papier. L'outil informatique permet de localiser d'éventuels exemplaires supplémentaires du document, mais également de prendre connaissance de la production d'un auteur ou d'établir une liste thématique. Le catalogue informatique seconde la démarche intellectuelle du chercheur en lui offrant des fonctionnalités de recherche transversale. C'est un outil d'optimisation de la recherche de localisation, mais également de la recherche bibliographique de façon plus générale.

1.2. Objectifs bibliothéconomiques

En tant qu'associée au SCD Marc Bloch, la bibliothèque de théologie doit se constituer en catalogue partagé avec les ressources documentaires de l'Université. Cette intégration des catalogues corrobore la politique documentaire définie par le plan quadriennal 2004. Il s'agit à moyen terme de développer une gestion de l'information harmonisée dans un langage uniforme regroupant des ressources documentaires géographiquement et politiquement dispersées en un SIGB commun.

L'interface informatique permet par ailleurs d'envisager une meilleure gestion des acquisitions. Il sera plus facile de vérifier l'existence éventuelle d'un document dans le catalogue au moment de passer commande, et de contrôler que ce dernier n'a pas été déjà acquis par l'autre faculté, les commandes et la gestion des budgets étant clairement distinctes entre les deux facultés.

Un catalogue informatisé des fonds permettra également un meilleur partage de l'information au sein d'un réseau documentaire disciplinaire comme il en existe déjà en Suisse. La mise en commun des données informatiques avec d'autres centres de ressources en sciences religieuses peut permettre à long terme

d'envisager la constitution d'une base bibliographique spécialisée ayant son propre thesaurus dynamique et des moteurs de recherche spécifiques à la discipline. L'informatisation de l'information peut donner jour à de nouveaux outils de recherche adaptés à une discipline et à ses publics.

1.3. Objectifs institutionnels

L'informatisation du catalogue de la bibliothèque dépasse une simple amélioration des fonctionnalités de recherche et de gestion bibliothéconomique des collections. La collectivisation des données qu'elle permet corrobore une politique institutionnelle de visibilité et de partage des ressources accompagnant le projet de réforme de l'organisation des études tendant à unifier les différents systèmes universitaires européens. Il s'agit pour l'Université de s'inscrire dans une dynamique d'ouverture des cursus et de mise en réseau des ressources documentaires, indispensable pour défendre un statut de pertinence et d'actualité dans le monde de la recherche et de l'enseignement européen.

Par ailleurs, l'informatisation est un passage obligé pour un établissement CADIST dont les missions se concentrent autour de la diffusion de l'information, donc de sa visibilité et de sa communicabilité.

Rappel des objectifs et réponses visées par le projet

OBJECTIFS	REPONSES VISEES PAR LE PROJET
Service au lecteur	Informatisation du prêt Réserveation et suivi du document Consultation à distance
Optimisation de la recherche	Identification et localisation Constitution de bibliographies Recherche croisée
Gestion des collections	Statistiques et taux de rotation Contrôle des acquisitions
Partage de l'information	Catalogue local et national Mise en réseau des données Partenariat scientifique
Inscription institutionnelle	Visibilité de l'établissement Missions CADIST Rayonnement scientifique européen

2. Définir une stratégie de catalogage

En vue de la constitution d'un catalogue informatique, la stratégie de catalogage à définir doit recouper à la fois la dimension technique de mise en place du projet (méthodologie, adaptation aux contraintes matérielles, prise en compte des collections et de leurs spécificités) et les enjeux qu'il implique (pertinence quand aux objectifs visés par l'établissement). La stratégie choisie doit donc être la réponse la mieux adaptée aux objectifs de l'établissement, tout en tenant compte de sa faisabilité technique.

2.1. Catalogage rétrospectif ou rétroconversion ?

Le catalogage « courant » conduit depuis 1998 à la bibliothèque de théologie concerne le traitement des documents au fur et à mesure de leur acquisition. En raison de leur nouveauté et de leur spécialité, ces documents ne figurent souvent pas encore dans un catalogue collectif, et il appartient au bibliothécaire d'en créer la notice bibliographique *ex nihilo* à partir du document primaire. La question d'une éventuelle stratégie de catalogage par rétroconversion ou de façon « rétrospective » ne se pose alors pas. En revanche pour les fonds constitués antérieurement à la mise en place d'un traitement informatique systématique des documents, deux grandes stratégies de catalogage acceptant des variantes sont envisageables : le catalogage rétrospectif et la rétroconversion.

Il convient de bien définir ces deux procédés souvent trop vite assimilés, et qui nécessitent pourtant des pré-requis matériels et humains distincts.

La notion anglo-saxonne de *recon* apparaît dans la littérature professionnelle au début des années 80, corrélativement à la mise en place des grands chantiers d'informatisation de fonds nationaux. Cette appellation peut se traduire en français par *rétroconversion* ou *conversion rétrospective* définit ainsi par Daphne Hsueh :

« *Retrospective catalogue conversion* (hereafter abbreviated as retroconversion) means changing already existing catalogues from a traditional into machine-readable form. »⁵ Cette définition suppose donc la pré-existence de données catalographiques exploitables sans recours nécessaire au document primaire. Il s'agit de basculer des informations bibliographiques contenues sur papier (catalogue ou fichiers) dans un format informatique au langage normé afin de faciliter l'échange et le partage des données (le format UNIMARC est aujourd'hui majoritairement adopté par les bibliothèques universitaires françaises). Le *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation* décrit ainsi la conversion rétrospective : « action de transférer sur un support informatique, et dans un format qui le rendre exploitable, un ensemble d'informations bibliographiques jusqu'alors sur catalogue imprimé ou fiches. A la différence du catalogage rétrospectif, qui analyse des documents primaires, cette opération ne concerne que des notices catalographiques (...) »⁶. Cette opération ne nécessitant pas de contact direct avec le document, elle peut être confiée à des sociétés extérieures de saisie qui travaillent directement à partir des informations imprimées.

Le catalogage rétrospectif est donc bien à distinguer de la rétroconversion, non seulement dans les pré-requis matériels qu'il suppose, mais également dans la méthodologie et les ressources humaines nécessaires pour cette opération. Daphne Hsueh le décrit ainsi: « *Retrospective cataloguing* which means original cataloguing of older library collections which have not been catalogued in the past.⁷ » Ainsi le catalogage rétrospectif ne requiert pas un réservoir de données catalographiques préexistantes. Il se fait « livre en main », c'est-à-dire à partir du document primaire et nécessite un travail sur le long terme effectué par un personnel qualifié formé au catalogage et interne à la bibliothèque. Cette opération a également des implications dans la gestion bibliothéconomique du fonds et la mise en circulation des documents. Elle suppose une planification rigoureuse du

⁵ SCHOTTLAENDER, 1992 p.5-22

⁶ CACALY, 1997, p.163

traitement des collections dans un échancier mettant en regard l'ordre des cotes à traiter, le temps imparti et le personnel impliqué.

Rétroconversion et catalogage rétrospectif sont deux opérations qui diffèrent techniquement et qui correspondent à des contextes différents. Si la rétroconversion est plus rapide et n'interfère pas sur la circulation des documents, la qualité du catalogue final est également moins exigeante dans la précision et la complétude des informations qui y figurent. Le travail par du personnel externe à la bibliothèque et non familiarisé à la discipline concernée, souvent éloigné géographiquement des documents et ne pouvant donc pas s'y référer, engendre des erreurs de saisie ou la reproduction d'erreurs propres aux fiches.

Le catalogue rétrospectif « livre en main » est donc qualitativement plus exigeant et plus sûr, mais plus long et astreignant pour le personnel interne⁸. Si les documents sont mis hors de circulation le temps du traitement, le catalogage « livre en main » offre en revanche la possibilité d'effectuer des tâches annexes : contrôle de l'état physique du document et de son équipement, repérage des doublons à désherber, récolement partiel et rangement, exemplarisation en vue de l'informatisation du prêt.

⁸ Voir l'article de J. KALFON, *Catalogage rétrospectif et récupération de notices bibliographiques*

2.2. Méthodologie comparée

	Rétroconversion	Catalogage rétrospectif
Ressources matérielles	Données catalographiques : Catalogue papier Fichier ou rachat de notices	Document primaire (éventuellement banque bibliographique externe)
Ressources humaines	Bibliothécaires et BAS Société de saisie	Bibliothécaires et BAS
Principe	Dérivation de notices	Catalogage livre en main (importation éventuelle de données externes)
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Récupération des données bibliographiques (réservoirs, achat, catalogue papier, fichiers) Catalogage à partir de la notice dans un catalogue local et/ou externe 	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des documents et planification du travail Recherche de la notice dans une banque bibliographique externe <p>Si la notice existe déjà > « raccrochage » à la notice > correction éventuelle des données bibliographiques</p> <p>Si la notice n'existe pas : > création <i>ex nihilo</i> dans un catalogue local et/ou externe > Exemplarisation du document</p>
Points forts	Décharge de travail par recours à des services extérieurs Gain de temps et de personnel en interne	Catalogage « sur mesure » adapté au fonds Contrôle rigoureux des données Contrôle du document Exemplarisation
Points faibles	Coût élevé Catalogage peu précis et mal adapté aux fonds anciens Pas de contrôle du document (état physique, nombre d'exemplaires, documents disparus) Pas d'exemplarisation	Travail de longue durée Exige un personnel qualifié Critères de catalogage peu adaptés aux documents anciens ou très spécialisés

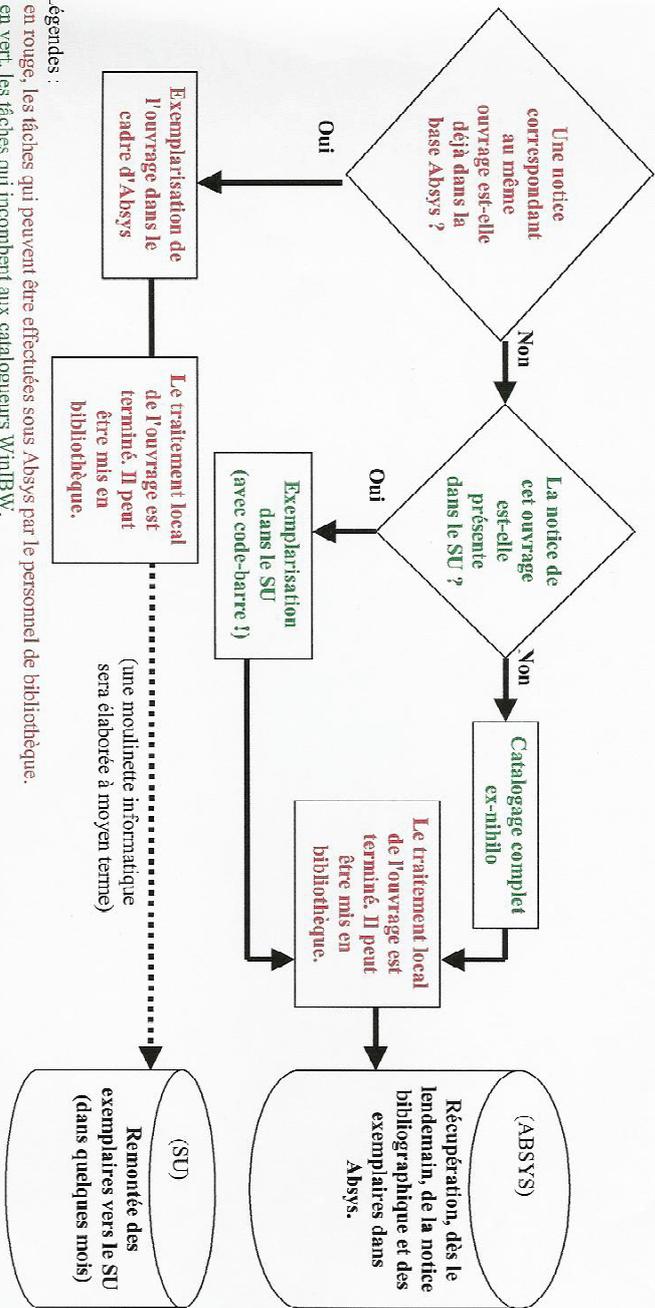
2.3. L'inscription dans un réseau

La constitution d'un catalogue informatisé du fonds suppose une informatisation préalable de la bibliothèque, incluant le choix d'un logiciel de catalogage qui offre une interface de travail compatible avec les exigences de l'établissement. Dans le cas de la bibliothèque de théologie associée au SCD, elle déverse ses données bibliographiques dans une base locale (logiciel AB6). Aujourd'hui le catalogage en BU est également à concevoir en réseau collectif externe, se présentant comme un système de catalogage partagé centralisé. Le SUDOC⁹ assure en France la complétude et l'homogénéité du maillage des informations bibliographiques. Il s'agit de cataloguer directement dans ce catalogue collectif, avec un reversement des données dans la base locale. L'utilisateur peut alors soit restreindre sa recherche au catalogue local, soit mener une recherche plus large à l'échelle nationale dans le SUDOC. La recherche dans le catalogue SUDOC offre l'avantage d'identifier, de localiser et d'obtenir des informations sur un document ne se trouvant pas nécessairement dans la base locale, notamment pour la constitution de bibliographies ou le prêt entre bibliothèque (PEB). Le choix final d'une stratégie pour la constitution d'un catalogue informatique doit prendre en compte les exigences et les avantages du réseau déjà existant.

⁹ Le SUDOC est un catalogue bibliographique informatisé national, mis en place par *l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)*, sous la tutelle du Ministère chargé de l'enseignement supérieur. Ce catalogue regroupe, notamment, l'ensemble des catalogues des bibliothèques universitaires.

Catalogage rétrospectif / catalogage des dons

L'ouvrage n'ayant pas été commandé dans le cadre du module "Acquisitions", il n'y a pas de notice de pré-catalogage dans la base Absys.



3. Une stratégie s'impose

3.1. Catalogage rétrospectif, livre en main

La bibliothèque de théologie protestante ne possède pas à proprement parler de « catalogue papier ». Les seules ressources imprimées disponibles sont un fichier par entrées auteurs recouvrant partiellement les collections, et dont la lisibilité et la teneur informative sont peu satisfaisantes dans l'optique d'une rétroconversion.

Par ailleurs l'ancienneté du fonds, son niveau scientifique et sa forte spécialisation nécessitent des informations bibliographiques précises et de qualité. Le catalogage est une opération minutieuses et complexe en raison de la rareté de certains ouvrages et de la difficulté à les identifier. Une part importante du fonds est antérieure à 1900 et les informations bibliographiques exigées par les normes de catalogage contemporaines relatives à l'édition, à l'auteur ou au sujet sont difficiles à déterminer. Cette opération implique non seulement d'avoir le livre en main, mais également parfois de procéder à des recherches bibliographiques pointues pour resituer le document dans son contexte éditorial et scientifique. Le fonds n'étant pas intégralement en français, il faut également envisager un travail important de traduction et d'identification des informations bibliographiques¹⁰.

Les données catalographiques peu exploitables et les exigences liées à la spécificité du fonds imposent le catalogage rétrospectif à partir du document primaire comme la seule stratégie de catalogage envisageable du point de vue du contexte, et comme la seule réponse aux objectifs visés par le projet.

¹⁰ Les langues étrangères les plus représentées sont l'allemand, l'anglais, le grec, le latin, l'hébreux ; auxquelles se rajoutent des langues plus rares demandant beaucoup de temps dans la phase de collecte des informations bibliographiques (identification et mentions biographiques de l'auteur, identification du contenu et du champ disciplinaire auquel se rapporte l'ouvrage) et nécessitant un travail sur document primaire.

3.2. Le SUDOC et les centres de ressources en sciences religieuses

Pour la bibliothèque de théologie protestante, le choix de se déverser dans le SUDOC comme système de catalogage partagé et centralisé, est un choix à la fois institutionnel et fonctionnel.

En tant que bibliothèque associée au SCD Marc Bloch et en tant que centre de ressource documentaire universitaire, elle doit se déployer dans le réseau adopté par son Université de tutelle. Le catalogage courant des documents acquis depuis 1998 se fait déjà simultanément dans le SUDOC avec reversement dans la base locale. Il convient donc de réaliser le catalogage rétrospectif selon ce schéma déjà adopté en conformité avec son partenaire institutionnel, et qui offre également l'avantage d'être bien identifié par le public étudiant et chercheur.

Le choix du SUDOC est également un choix stratégique lorsqu'on prend en compte la couverture scientifique offerte par les centres de ressources documentaires en sciences religieuses qui se déversent dans ce catalogue collectif, offrant une vaste banque de données bibliographiques exploitables lors du catalogage¹¹. La couverture disciplinaire et la complétude des notices accessibles dans le SUDOC signifient à la fois un gain de temps dans le catalogage rétrospectif et une exigence de travail partagé, mais également une visibilité des données bibliographiques pertinente du point de vue du professionnel comme de l'utilisateur.

> voir en annexe la liste des centres ressources en sciences religieuses catholiques et protestantes, communiquée par l'ABES.

¹¹ Voir en annexe 2.1.2 une liste exhaustive des centres de ressources du SUDOC spécialisés en sciences religieuses catholique et protestante, classés par typologie et regroupements géographiques.

3.3. L'informatisation rétrospective d'un fonds de théologie : l'exemple de la bibliothèque de théologie protestante de Montpellier

Le contexte

La bibliothèque de théologie protestante de Montpellier dépend de l'Institut protestant de théologie, association loi 1905. Elle a été historiquement fondée en 1808, dotée en partie d'ouvrages confisqués après 1789. Au fil du temps ses collections se sont enrichies de dons importants et d'achats. A l'occasion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les collections acquises avec les fonds d'Etat sont redistribuées à l'Université de Toulouse. Une partie de l'ancien fonds de Montauban est alors confié à la bibliothèque de la faculté, l'enrichissant de près de 4500 ouvrages. Le fonds actuel se compose d'environ 100 000 ouvrages et thèses dont 12 000 livres anciens, de 400 titres de périodiques dont 250 vivants, d'archives des facultés de théologie de Montauban et Montpellier, et de microfiches. Les domaines de la théologie couverts par les collections sont les sciences bibliques, l'histoire religieuse, le protestantisme, l'œcuménisme, la théologie contemporaine, et les sciences humaines. Le public de la bibliothèque est essentiellement constitué par les étudiants et les enseignants de la Faculté de théologie protestante. La fréquentation est d'environ 25 lecteurs par jour.

Les objectifs

La bibliothèque de théologie protestante de Montpellier souhaite apporter une réponse aux besoins documentaires des enseignants et des étudiants, créer un espace d'échanges pour les chercheurs, et contribuer au rayonnement institutionnel de la théologie à Montpellier.

Les moyens

Le personnel est actuellement constitué de trois personnes : une bibliothécaire à plein temps, une bibliothécaire adjointe (16h/semaine), et une assistante de bibliothèque (30h/semaine). Lors de l'initiative du projet de

catalogage rétrospectif en 1995, la bibliothèque disposait également de 2 CES (18h/semaine) et d'un vacataire (3h/semaine).

Les catalogues

Les documents acquis antérieurement à 1987 sont catalogués dans deux fichiers manuels : un fichier « 1965-1987 » ; un fichier « avant 1965 ». A partir de 1987, les documents (acquisitions, souscriptions, dons) sont systématiquement traités informatiquement et leur notice catalographique reversée dans le réseau Sibil. Aujourd'hui la bibliothèque de théologie de Montpellier appartient au SUDOC et à Aleph.

Le catalogage du fonds rétrospectif

A partir de 1995, la bibliothèque de théologie de Montpellier a commencé à envisager un travail de rétroconversion des fonds antérieurs à 1987, dans le réseau Sibil, puis dans le SUDOC et Aleph. Ne disposant pas de budget et de personnel supplémentaires pour mener à bien ce projet, l'opération de rétroconversion a été pensée et menée petit à petit, en fonction des disponibilités du personnel en poste et des collections prioritaires en raison de leur fort taux de rotation. De 1995 à 1996, 6 tiroirs de notices sont ainsi saisis sur support informatique. Dans le même temps, les collections fortement utilisées par les lecteurs (Lectio divina, Sources chrétiennes, Cahiers Evangile, Cogitatio fidei, Corpus christianorum, ...) font l'objet d'une rétroconversion massive.

A partir de 1997, des changements et des restrictions importantes de personnel vont ralentir l'opération de rétroconversion. Le fichier « 1965-1987 » est aujourd'hui presque intégralement informatisé, et les grandes collections en souscription complètement rentrées sur informatique. L'informatisation du fichier s'est faite « livre en main », les fiches papier étant souvent incomplètes et de qualité catalographique médiocre au regard des exigences de catalogage en réseau partagé. Les documents catalogués sur support informatique sont immédiatement localisables dans le catalogue.

L'appartenance de la bibliothèque à Sibil, puis à Aleph et au SUDOC, lui a permis de s'ouvrir sur l'extérieur et d'acquérir une plus grande visibilité dans son domaine, notamment en développant le prêt inter (environ 150 PEB annuel), et en développant des partenariats avec les facultés universitaires montpelliéraines.

Le catalogage du fonds rétrospectif n'est aujourd'hui pas totalement achevé, pour le fichier des ouvrages antérieurs à 1965. Le manque de moyen et l'incertitude du maintien des personnels en place ne permet une planification définitive du traitement des collections restantes. Si le processus de catalogage rétrospectif reste suspendu, le catalogage courant continu d'intégrer systématiquement les acquisitions et les dons au réseau du SUDOC, permettant ainsi à la bibliothèque de s'inscrire dans un réseau documentaire partagé avec les établissements d'enseignement supérieur.

Conclusion

La structure de la bibliothèque de théologie protestante de Montpellier est similaire à celle de Strasbourg en termes de volume et d'ancienneté du fonds, de restriction des moyens et du personnel, et de fréquentation du public. Par ailleurs la similitude entre le profil et la déclinaison disciplinaire des collections, permettait d'envisager des recoupements dans les contraintes et les difficultés rencontrées à l'occasion d'une opération de catalogage rétrospectif. Le catalogage rétrospectif « livre en main » s'est imposé comme la seule stratégie de catalogage pertinente au regard de la discipline et des exigences de catalogage contemporaines en réseau partagé. Par ailleurs, le choix du SUDOC a permis une ouverture institutionnelle et scientifique de la bibliothèque aux étudiants de proximité mais également aux chercheurs plus éloignés grâce au prêt inter. Cette étude de cas a permis de confirmer la conduite de l'opération de catalogage rétrospectif « livre en main » et dans le SUDOC. Cette étude a par ailleurs été l'occasion de développer des contacts professionnels précieux, et de confronter la planification théorique d'un projet à sa mise en oeuvre sur le terrain, en prenant la mesure des contraintes matérielles et humaines.

Mise en oeuvre du projet

1. Evaluation et validation de la stratégie retenue

La planification du projet de catalogage rétrospectif en temps et en moyens doit s'appuyer sur des données chiffrées permettant d'en évaluer la pertinence et d'en estimer la durée :

- une estimation quantitative des collections (classes, cotes, sous-cotes, mètres linéaires)
- constitution d'un échantillonnage à partir des cotes prioritaires
- taux de recouvrement de notices déjà présentes dans le SUDOC
- qualité des notices présentes dans le SUDOC
- temps moyen de catalogage d'un document pour une création *ex nihilo*, un rattachement, une correction

Ces données doivent permettre d'évaluer l'opération de catalogage rétrospectif en termes de temps, de moyens et de personnel.

1.1. Echantillonnage et évaluation des collections

1.1.1. Evaluation quantitative des collections

Remarque : l'estimation « linéaire » du nombre de document se base sur le nombre de mètres linéaires évalués pour chaque cote. Ce chiffre a été recoupé avec le décompte des livres d'inventaire par cote, compte tenu des cas où une même cote accueille plusieurs exemplaires (séries ou doublons volontaires).

Classification		Cote	Description	Total de sous-cotes		Estimation linéaire du nombre de documents
A	Généralités	Aa	Dictionnaires, encyclopédies, bibliographies générales	266	552	1600
		Ab	Recueils d'études	244		
		Ac	Littérature	42		
B	Revue	B	Périodiques et souscriptions (nombre de titres)	263	263	12 000
C	Textes	Ca	Collections et recueils de textes, diverses périodes	99	2309	8 000
		Cb	Ancient Orient	118		
		Cc	Antiquité, textes grecs	379		
		Cd	Antiquité, textes latins	270		
		Ce	Moyen-Age	206		
		Cf	XVI ^{ème} siècle	403		
		Cg	XVII ^{ème} siècle	225		
		Ch	XVIII au XX ^{ème} siècles	609		
D	Philologie	Da	Généralités et divers	34	350	600
		Db	Philologie hébraïque, araméenne, syriaque	176		
		Dc	Philologie grecque	116		
		Dd	Philologie latine	24		
E	Méthodologie	E	Introduction à la théologie, méthode, enseignement	76	76	50
F	Histoire	Fa	Généralités et divers	786	4113	5 000
		Fb	Antiquité	325		
		Fc	Moyen-Age	350		
		Fd	XVI ^{ème} siècle : histoire politique et sociale	368		
		Fe	Réforme Luthérienne	296		
		Ff	Réforme Zwinglienne, Réforme Calviniste	279		
		Fg	XVII ^{ème} et XVIII ^{ème} siècles	403		
		Fh	XVIX au XX ^{ème} siècles	492		
		Fi	Archéologie et Art Chrétien	208		
		Fk	Patrologie et Patristique	490		
		Fl	Histoires littéraires	31		
		Fm	Histoires provinciales, chroniques paroissiales	39		
		Fn	Méthode historique	32		
		Fo	Histoire après 1945	14		

Classification		Cote	Description	Total de sous-cote		Estimation linéaire du nombre de document
G	Philosophie	Ga	Histoire (philosophie)	685	1716	1 716
		Gb	Métaphysique et logique	401		
		Gc	Psychologie	268		
		Gd	Philosophie religieuse	362		
H	Ancient Testament	Ha	Généralités	210	2204	3 250
		Hb	Textes, Bible, Apocryphes A.t.	269		
		Hc	Histoire du texte et du canon	68		
		Hd	Introductions et histoire de la littérature hébraïque	156		
		He	Commentaires	340		
		Hf	Archéologie et Civilisation	188		
		Hg	Histoire d' Israël	160		
		Hh	Théologie de l'Ancient Testament / Religion d'Israël	386		
		Hi	Judaïsme	427		
I	Nouveau Testament	Ia	Généralités	93	2567	2 835
		Ib	Textes, Bible, Apocryphes A.t.	135		
		Ic	Apocryphes N.t.	93		
		Id	Histoire du texte et du canon	91		
		Ie	Introductions	102		
		If	Commentaires N.T	75		
		Ig	Commentaires Evangiles synoptiques	302		
		Ih	Commentaires Livres Johanniques	226		
		Ii	Commentaires Epîtres Pauliniennes	216		
		Ik	Commentaires autres Epîtres	103		
		Il	Vie de Jésus	277		
		Im	Christianisme primitif	191		
		In	Théologie du nouveau testament	467		
		Io	Paul et paulinisme	196		
ISL	Islamisme	Isl	Fonds du groupe d'études et de recherches islamiques	286	286	286
K	Dogmatique	Ka	Histoires des dogmes	586	1760	1760
		Kb	Exposés systématiques	200		
		Kc	Monographies	491		
		Kd	Apologétique et controverse	299		
		Ke	Symbolique et Sectes	184		

Classification		Cote	Description	Total de sous-cotes	Estimation linéaire du nombre de document	
L	Morale / Théologie éthique	La	Généralités	155	1447	1 500
		Lb	Histoire	64		
		Lc	Monographies, Eglises et Etat	474		
		Ld	Sociologie	678		
		Le	Théologie et sciences	76		
M	Théologie pratique	Ma	Généralités	145	3317	3 319
		Mb	Liturgie	346		
		Mc	Eclésiologie, Sacraments, Eglise confessante	488		
		Md	Homilétique et édification	637		
		Me	Cure d'âme	132		
		Mf	Hymnologie	105		
		Mg	Oécuménisme	376		
		Mh	Pédagogie et catéchétique	681		
		Mi	Missions, évangélisation	293		
		Mj	Image et théorie de l'image	29		
		Mk	Diaconie	85		
N	Musicologie	N	Musicologie	117	174	174
		Nc	Cassettes	37		
		Nd	Disques	20		
O	Droit ecclésiastique	O	Droit, histoire, exposés systématiques	110	110	140
P	Alsatiques	Pa	Généralités	84	400	430
		Pb	Histoire religieuse de l'Alsace	49		
		Pc	Histoire religieuse de Strasbourg	80		
		Pd	Biographies alsaciennes, les figures des réformateurs	94		
		Pe	Sermons, catéchismes, édification	32		
		Pf	Liturgie, hymnologie, cantiques	37		
		Pg	Organisation ecclésiastique	24		
Nombre total de sous-cotes recensées pour le fonds de théologie protestante (monographies, usuels et périodiques)				19 928	42 660	

Nota bene : Une même sous-cote peut accueillir un grand nombre de documents dans le cas des séries et des collections. C'est pourquoi le nombre de documents n'est pas toujours égal au nombre de sous-cotes. Le nombre de documents a été estimé en mètre linéaire avec recoupement par inventaires de sous-cotes.

1.1.2. Détermination des cotes prioritaires

L'opération de catalogage rétrospectif perturbe momentanément la circulation des documents. D'autre part les ouvrages traités en premier gagneront en visibilité et en accessibilité pour le public. Il faut donc déterminer une planification raisonnée du traitement du fonds, à partir d'une tranche prioritaire dont le traitement est envisageable à moyen-terme, après concertation avec le personnel et des professionnels ayant déjà mené des opérations similaires avec des fonds de théologie.

Plusieurs possibilités ont été évoquées :

- Le traitement systématique des livres empruntés à l'occasion de leur retour. Cette démarche au « compte-goutte » ne permet pas de traitement homogène, et risque d'être limitée par le faible taux de rotation de certains ouvrages et de certains domaines.

- Le traitement par collections.
Le plan de classement par grands domaines implique l'éclatement et la dispersion des collections. Ainsi certaines séries ne sont pas regroupées mais distribuées thématiquement en fonction de leur contenu. Cette hétérogénéité de classement ne permet pas un catalogage sur critère éditorial.

- Le traitement par cotes prioritaires

Cette approche suit une logique de traitement domaine par domaine mais sur des tranches moins lourdes, permettant une meilleure rotation des documents traités. Il s'agit alors de déterminer un ordre dans les cotes à traiter.

Les critères de sélection retenus ont pris en compte la fréquentation des cotes par le public, tous domaines confondus. Mais ce sont surtout les disciplines fondamentales de la théologie et les fonds particuliers à la bibliothèque de Strasbourg qui ont défini les cotes à traiter prioritairement. Le

tableau ci-dessous propose un ordre de traitement des cotes définies comme prioritaires. Une nouvelle sélection sera à effectuer au moment de traiter le reste du fond en fonction de nouvelles priorités.

Cotes prioritaires	Domaine référent	Nombre de sous-cotes	Nombre de documents estimés
H	Ancien Testament	2204	3250
I	Nouveau Testament	2567	2835
K	Dogmatique	1760	1760
C	Textes	2309	8000
F	Histoire	4113	5000
P	Alsatiques	400	430
Estimation du nombre total de documents à traiter dans le cadre du projet de catalogage rétrospectif			21 275

1.1.3. Constitution de l'échantillonnage : la cote C

En raison du fort nombre d'emprunts de documents cotés en C –Textes- et de l'importance quantitative de ce domaine, nous avons choisi de travailler sur cette cote prioritaire. Les résultats trouvés pour la cote C peuvent être considérés comme assez représentatifs de l'ensemble du fonds.

La cote C accueille quelques collections et séries éditoriales. Les langues des textes ou des commentaires sont majoritairement le français, l'allemand et l'anglais, et l'âge des collections reflète l'ensemble du fonds de théologie. Cette relative homogénéité de profil éditorial (âge, édition, collection, langue) des collections cotées C a permis de constituer un échantillonnage par pourcentage sur la base de 10% du nombre total de documents estimés.

Cote C	Description	Nombre total de documents	Documents à traiter / 10%
Ca	Collections, recueils	99	10
Cb	Ancien Orient	118	12
Cc	Antiquité, textes grecs	379	38
Cd	Antiquité, textes latins	270	27
Ce	Moyen-âge	206	21
Cf	XVI ^{ème} siècle	403	40
Cg	XVII ^{ème} siècle	225	22
Ch	XVIII au XX ^{ème} siècles	609	60

1.1.4. Détermination des critères d'évaluation

La pertinence de l'analyse et de l'interprétation des résultats de l'étude repose sur la détermination des critères d'évaluation et sur les modalités de recueil des données chiffrées. Les critères retenus donnent des informations physiques, éditoriales, et bibliographiques sur le document, permettant à la fois de l'identifier et d'en rechercher le recouvrement catalographique dans le

SUDOC, mais aussi de mieux connaître le profil des collections étudiées et donc la pertinence du taux de recouvrement catalographique par rapport à l'ensemble du fonds. Ces critères permettent de mieux connaître les profils des documents déjà présents dans le SUDOC, mais surtout celui de ceux qui n'y sont pas. Ces informations implicites sont utiles lors de l'estimation horaire et humaine du travail à planifier.

Critères retenus :

- Classification
- Cote
- Titre
- Auteur
- Edition
- Date d'édition
- Langue du texte ou du commentaire pour les textes commentés
- Etat physique du document
- Niveau scientifique du document
- Recouvrement dans le SUDOC

Le recueil et la notation des données dans les grilles d'évaluation est de type binaire : 1=oui 0=non. Cette notation numérique a l'avantage de livrer des données chiffrées facilement exploitables sous EXCEL. Les résultats ont ensuite été transposés en pourcentage du nombre total de document traités.

1.2. Résultats et taux de recouvrement dans le SUDOC

[\(Voir grilles d'évaluation en annexes\)](#)

Même si cette approche statistique demeure une interprétation chiffrée de la réalité, l'analyse des résultats permet de cerner le profil des collections étudiées.

Langue du texte ou du commentaire pour les textes commentés

- Français : 66,5%
- Allemand : 20%
- Anglais : 12%
- Autres (latin unilingue, grec unilingue, autre langue) : 1,5%

Etat physique du document

- Bon état : 55%
- Etat moyen : 44%
- Mauvais état : 1%

Niveau scientifique du document

- Synthèse : 30%
- Recherche : 70%

Recouvrement dans le SUDOC

- Document dont la notice est présente dans le SUDOC : 68%
- Notice présente pour une autre édition : 22%
- Pas de notice correspondant au document : 10%

Le taux de recouvrement moyen du SUDOC pour les collections étudiées est de 68%. Ce résultat coïncide avec les estimations des professionnels interrogés sur leur expérience du catalogage rétrospectif de fonds de théologie dans le SUDOC. Ce recouvrement important valide la stratégie de catalogage rétrospectif « livre en main » dans le SUDOC.

1.3. La qualité des notices

Si le taux initial de recouvrement offert par le SUDOC est important, il convient néanmoins de modérer ce résultat par une évaluation de la qualité des notices. En effet le temps consacré au catalogage d'un document dont la notice existe déjà dans le SUDOC peut varier de façon importante si la notice est à corriger ou à modifier. La particularité du SUDOC est une mise en commun des données catalographiques, et donc le partage d'un travail dont les critères d'exigence et la complétude peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Les critères d'évaluation qualitative des notices ont été déterminés à partir des erreurs et lacunes les plus souvent rencontrées par les responsables du catalogage de la bibliothèque:

- Erreur sur le titre (orthographe, oubli de la mention de support)
- Erreur sur l'auteur (orthographe, absence de dates biographiques)
- Disfonctionnement ou absence de liens dynamiques (« chiffres » sans liens dynamiques à la place du Sujet, ou d'une autre entrée)
- Incohérence des informations ou mots clefs en langue étrangère (notices de récupération)
- Niveau des informations (développement des mots clefs obligatoires, résumé, collection,...)

[\(Voir grilles d'évaluation qualitative en annexes\)](#)

Les résultats

L'étude a été menée sur un choix de notices localisées dans le SUDOC lors du calcul du taux de recouvrement, à partir de l'interface informatique en ligne accessible au public. L'origine de la notice (son organisme de création initiale) semble influencer sur la qualité générale et son niveau de développement, notamment pour les mots sujets et la qualité des liens. La date de création de la notice serait certainement à prendre également en compte s'il était possible de les dater à partir d'une simple consultation dans le SUDOC, car les exigences de catalogage ont

évoluées (liens obligatoires, développement des mots sujets, mention de support). Néanmoins la date d'édition est souvent un indicateur intéressant. Des notices anciennes ou rapatriées de réservoirs bibliographiques nécessitent souvent un travail de réajustement ou de correction.

Un barème sur 6 a permis de déterminer un indice de qualité d'une notice. Il convient de noter que deux notices peuvent arriver au même indice avec des lacunes et des qualités différentes. Nous ne proposons qu'une évaluation large permettant de donner un profil qualitatif général. Il convient néanmoins de recouper ces résultats avec le témoignage des personnes de terrain et de leur appréciation quotidienne des notices sur lesquelles elles sont amenées à travailler. L'étude a également permis de constater la présence importante de doublons dans le SUDOC. On constate que les collections et séries (ex. Guillaume Budé, Les Belles Lettres) et les documents d'édition ou ré-édition récentes (à partir de 1998) offrent souvent d'excellentes notices, complètes et bien détaillées.

De 0 à 2 = notice de qualité médiocre nécessitant un fort travail de correction

Cet indice ne concerne que 4% des notices traitées. Les notices vraiment très mauvaises sont rares et concernent plutôt des documents en langue étrangère, ou catalogués il y a plus de 5 ans.

De 3 à 4 = notice correcte pouvant être améliorée selon les exigences de catalogage

On constate une forte proportion de notices « correctes » mais pouvant être améliorées, et impliquant souvent des corrections liées aux exigences de catalogage récentes (liens, mention de support, mots sujet) : 18% de notices d'indice 3, et 22% de notices d'indice 4 (soit 40% de notices correctes). Si elles ne nécessitent pas de retravailler entièrement les informations catalographiques, ces notices demandent toutefois un travail important de vérification et de relecture avant de se raccrocher, en les complétant éventuellement.

De 5 à 6 = bonne notice ne nécessitant pas ou peu de correction

Le SUDOC offre une majorité de « bonnes notices » : 34% d'indice 5, et 22% d'indice 6, soit 56% de notices estimées bonnes, voir très bonnes. Néanmoins ces notices impliquent toujours un travail important de vérification et de relecture livre en main avant de se raccrocher. La majorité de ces bonnes notices concerne plutôt des documents récents, de grande diffusion (séries ou grandes collections), catalogués dans les 5 dernières années.

Ces résultats dessinent une tendance, mais semblent coïncider avec les conclusions établies par les professionnels consultés au cours de leur expérience de catalogage.

2. Evaluation des besoins

2.1. Estimation horaire

La planification horaire de l'opération de catalogage rétrospectif est basée sur une tranche prioritaire de 21275 documents (estimation en mètres linéaires définie à partir des cotes prioritaires, voir tableau III.1.1.2). Elle prend en compte les données obtenues à partir de l'estimation du taux de recouvrement offert par le SUDOC, et de l'évaluation qualitative des notices. Les données de temps moyen estimé en minutes pour le traitement d'un document ont été recueillies auprès du personnel responsable du catalogage à la bibliothèque, en se basant sur leur observation au cours des six derniers mois (de janvier à juin 2003). Cette estimation prend en compte la localisation et l'exemplarisation du document.

Quantification des documents à traiter		
Nombre total de documents à traiter	Estimation du taux de recouvrement SUDOC	Estimation du fonds non couvert par le SUDOC
21275	68%	32%
	14467	6808

Répartition du nombre de documents couverts par le SUDOC selon la qualité des notices			
Nombre total de documents	Notice très correcte	Notice moyenne	Notice médiocre
14467	56%	40%	4%
	8101	5786	579

Quantification horaire du traitement des documents				
Opération		Estimation en minute/document	Nombre de documents à traiter	Total horaire
Création de notice		30mn	6808	3404h
Raccrochage dans le SUDOC	Notice très correcte	5mn	8101	675h
	Notice moyenne	15mn	5786	1446h
	Notice médiocre	25mn	579	241h
Estimation horaire de l'opération de catalogage rétrospectif pour la tranche prioritaire				5766h

2.2. Besoins matériels et humains

L'opération de catalogage rétrospectif nécessite l'obtention d'une licence de catalogage supplémentaire, permettant aux bibliothécaires de doubler leur accès professionnel au SUDOC. Après en avoir fait la demande auprès de la direction du SCD Marc Bloch, une licence de catalogage supplémentaire a été attribuée à la bibliothèque des facultés de théologie à partir de septembre 2003.

Le traitement des documents nécessite également l'obtention d'un poste supplémentaire de bibliothécaire adjoint spécialisé, ou le cas échéant l'emploi par la faculté d'une personne vacataire formée au catalogage, en contrat pour la durée du projet.

Après concertation avec la direction de la faculté de théologie protestante, un poste de vacataire (37h30/semaine) a été attribué à la bibliothèque pour l'année 2003-2004, reconductible. Ce poste concerne exclusivement le catalogage

rétrospectif des documents, soit en moyenne 1500 heures de travail effectif annuel. Par ailleurs le bibliothécaire en poste pourra consacrer près d'un quart de temps au catalogage rétrospectif, soit environ 400 heures de travail annuel.

Annualisation de l'opération de catalogage rétrospectif			
Volume horaire total de l'opération	5766h	Volume total de documents à traiter	21 275
Volume horaire annuel de traitement	1900h	Volume de documents traitables annuellement	7000
Durée prévisionnelle de l'opération			3 ans

Cette totalisation de 1900 heures de travail annuelles permet de planifier le catalogage rétrospectif de la tranche prioritaire sur 3 ans, ce qui représente environ 7000 documents/an (ou une moyenne de 583 documents/mois).

2.3. Estimation budgétaire

Le poste de vacataire accordé à la Bibliothèque pour mener l'opération de catalogage rétrospectif est évalué par la faculté de théologie protestante à 25 000 euros/an, à reconduire sur trois ans¹².

L'estimation du coût financier du catalogage doit prendre en compte le prix annuel de la licence de catalogage (logiciel winIBW), et les frais d'exploitation dans le SUDOC : la localisation est payante, en revanche une création de notice ou un dédoublement prévoient une compensation financière¹³.

Frais d'appartenance au SUDOC :

	HT	TTC
Prix annuel d'une licence WinIBW	41,15 €	49,22 €
Prix d'une localisation	0,61 €	0,73 €

	HT	TTC
Gain résultant d'une création	0,44 €	0,53 €
Gain résultant d'un dédoublement	0,31 €	0,37 €

¹² Chiffres estimés et communiqués par la Faculté de théologie protestante

¹³ Estimations communiquées par Pascal Siegel, coordinateur SUDOC pour le SCD Marc Bloch

Frais d'exploitation pour le premier semestre 2003 :

Bibliothèque (RBCCN)	Nombre de localisations	Prix TTC des localisations	Nombre de créations	Nombre de notices dédoublonnées	Gain TTC obtenu grâce aux créations et au dédoublonnage	Opérations dans le SUDOC : différence TTC à payer
Bib. Théo pro (674822202)	710	517,99 €	271	2	143,35 €	374,64 €

Estimation pour une exploitation annuelle basée sur le premier semestre 2003 :

(soit environ 1400 documents catalogués = nombre de localisations : cette estimation se base sur l'activité actuelle de la bibliothèque. L'opération de rétroconversion vise une moyenne annuelle de 7000 documents , soit une estimation multipliée par 5).

Bibliothèque (RBCCN)	Nombre de licences WinIBW	Coût TTC de la licence	Opérations dans le SUDoc différence TTC à payer 1 ^{er} semestre	Opérations dans le SUDoc différence TTC à payer Estimation annuelle (1 ^{er} semestre x 2)	Coût total TTC
Bib. Théo pro (674822202)	1	49,22 €	374,64 €	749,28 €	798,50 €
Estimation pour l'opération de catalogage rétrospectif basée sur une moyenne annuelle de 7000 documents (soit 5 X l'estimation annuelle pour une activité normale)					3992,50 €

3. Planification du projet

3.1. Organisation et gestion des collections

Le catalogage rétrospectif demande une préparation des cotes à traiter et des mesures de gestion bibliographique de cette opération dans la vie quotidienne de la bibliothèque. Par ailleurs, le catalogue informatique de la bibliothèque est enrichi au fur et à mesure de l'opération de catalogage rétrospectif. Il convient d'informer les lecteurs de cette opportunité de recherche.

- Détermination et quantification des cotes prioritaires (Voir III.1.1.)
- Sélection et isolement des cotes traitées par tranches
- Mise hors de circulation systématique des documents et des retours de prêt correspondant aux cotes en traitement
- Signalétique informant de l'absence des documents à destination des lecteurs et du personnel : en rayon, sur les fichiers et à la banque de prêt
- Information du public et organisation d'initiations à l'utilisation du catalogue informatique.

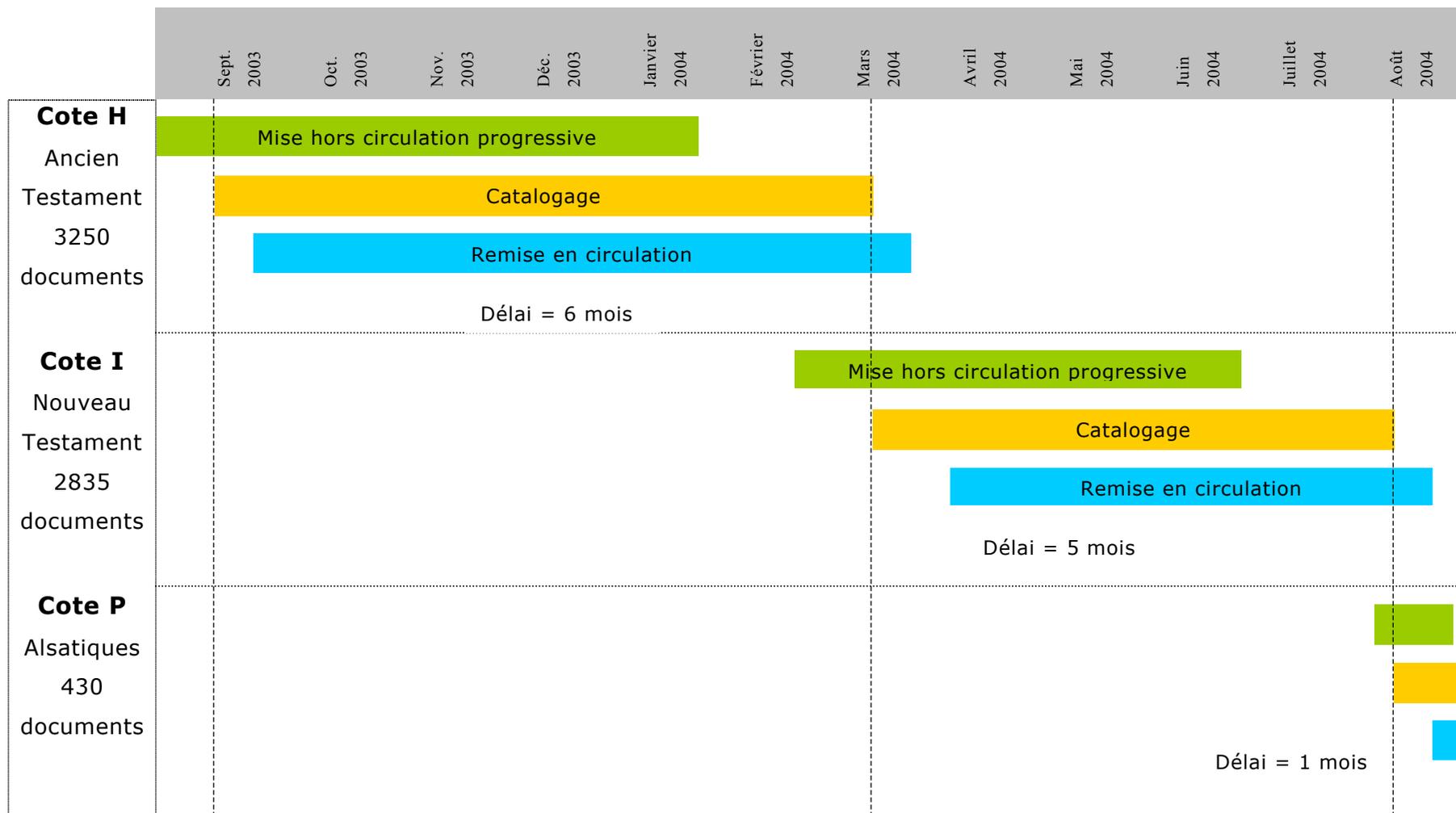
Etapes	Traitement du document	Délai de l'opération
Isolement	Le document en traitement est mis hors de circulation	
Identification	Recherche de la notice correspondant au document dans le catalogue du SUDOC	5mn
Catalogage dans le SUDOC	Si la notice n'existe pas : création Si la notice existe : rattachement Si la notice comporte des erreurs : correction	30 mn 5 mn 15 à 25 mn
Catalogage dans la base locale	Retour dans la base locale de la notice cataloguée dans le SUDOC.	Délai : 24 heures
Exemplarisation	Une fois répertorié dans la base locale, le document se voit attribué un code barre placé sur sa couverture et permettant à moyen-terme l'informatisation du prêt	5 mn
Rangement	Le document catalogué et équipé est remis en circulation.	

3.2. Les délais de traitement

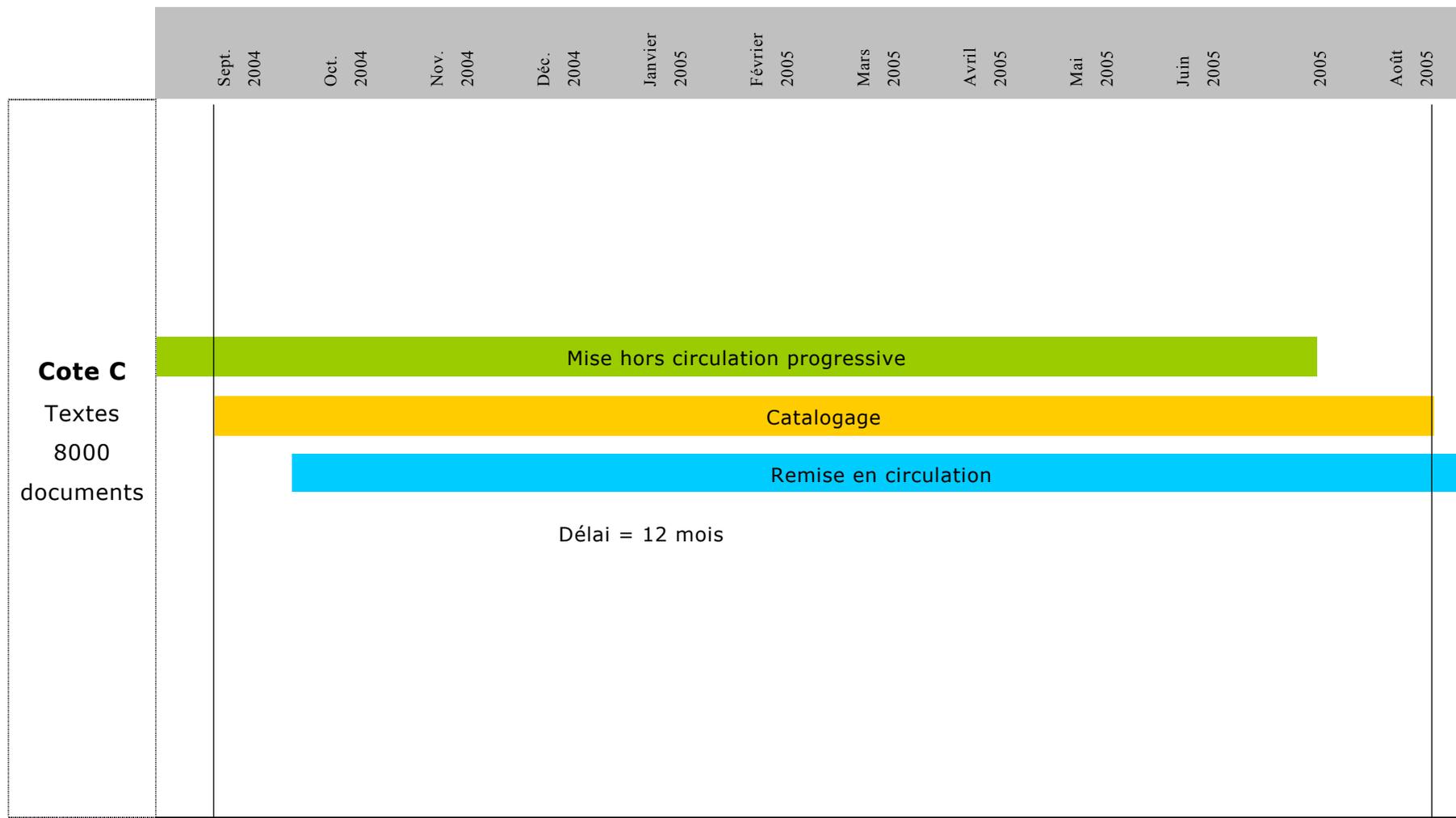
Les délais de traitement sont estimés pour chaque cote sur la base de 7000 documents/an, soit une moyenne de 583 documents/mois. Les annualisations tiennent compte de l'ordre des cotes à traiter. Les estimations permettent de planifier le travail de catalogage à moyen-terme, mais ne sont nullement « prévisionnelles ». Elles doivent s'adapter à la réalité du terrain et à la spécificité de chaque ouvrage. Certains domaines mieux représentés dans le SUDOC comme les Textes peuvent être traités plus rapidement, d'autres plus exceptionnels comme les Alsatiques peuvent demander des surcroûts de temps.

Répartition des cotes prioritaires et délais de traitement			
Cotes	Nombre de documents	Délai de traitement	Annualisation
H	3250	6 mois	Année 2003-2004
I	2835	5 mois	
P	430	1 mois	
C	8000	12 mois	Année 2004-2005
K	1760	3 mois	Année 2005-2006
F	5000	7 mois	

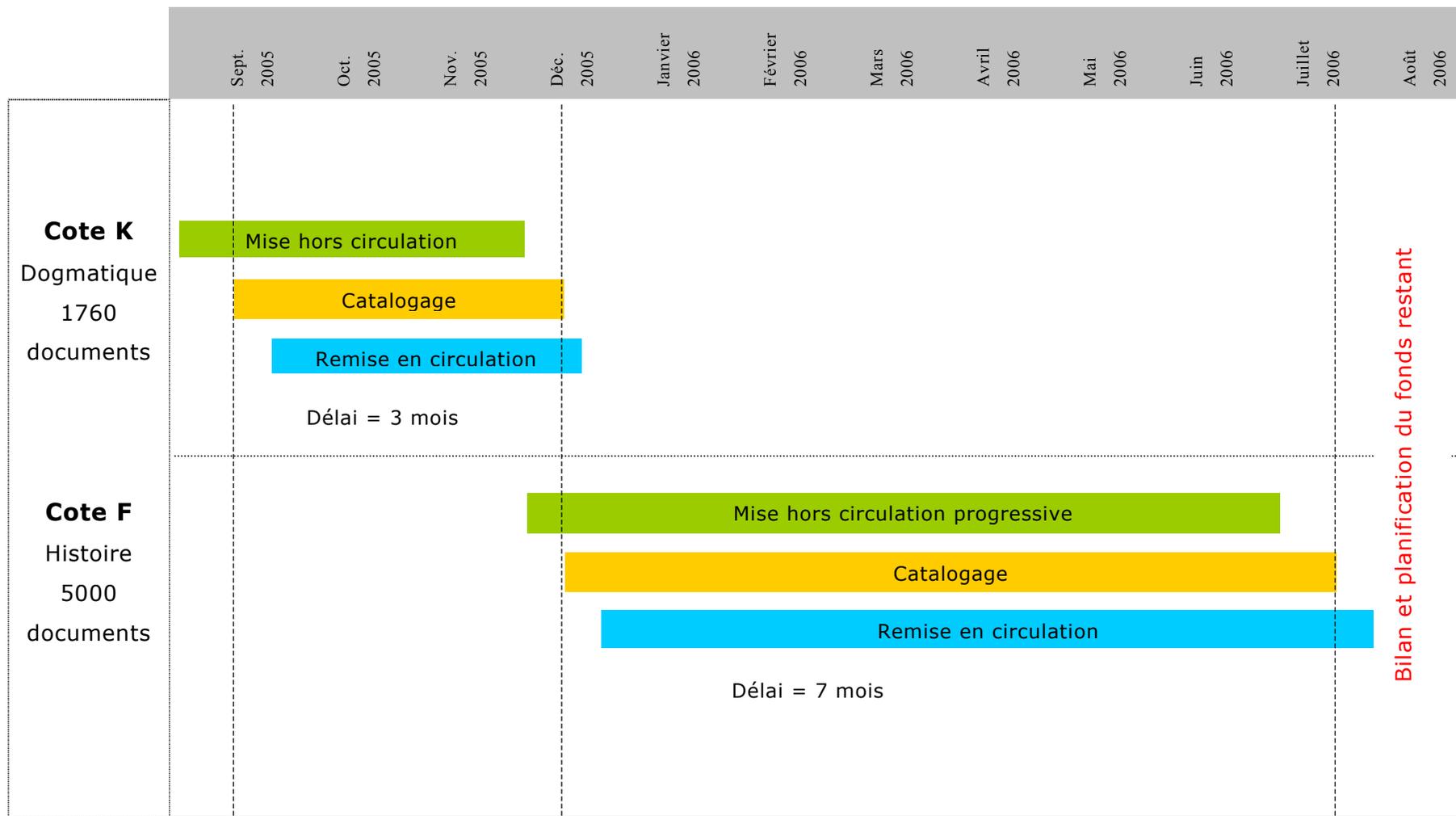
3.3. Echancier année 2003-2004



Echéancier année 2004-2005



Echéancier année 2005-2006



Le suivi du projet, outils d'évaluation et perspectives

L'intégration à l'OPAC du SCD Marc Bloch

Le catalogage rétrospectif du fond de théologie protestante doit permettre l'intégration des données bibliographiques à l'OPAC de l'Université Marc Bloch, au fur et à mesure du traitement des documents. Sa consultation est accessible en local à partir des postes de consultation, en ligne à partir du site du SCD, et également à partir du catalogue collectif du SUDOC. Avec un apport quotidien de notices accessibles par l'interface informatique, l'impact de l'opération de catalogage est immédiat pour l'utilisateur qui doit être informé en temps réel de cette opportunité de recherche.

La mise en place de formation de l'utilisateur

Le catalogage rétrospectif bouleverse discrètement la vie de la bibliothèque, notamment par la mise hors de circulation momentanée des documents et par le remplacement progressif des fichiers manuels par une interface informatique. Il importe de sensibiliser le public à l'évolution des modalités de recherche impliquées par ce nouveau support. L'opération de catalogage doit s'accompagner d'une formation des utilisateurs axée sur une présentation et une initiation à la recherche sur catalogue informatique.

Le contrôle de qualité du catalogue

Le catalogage obéit à des règles prédéfinies, mais chaque établissement peut déterminer un niveau d'exigence dans le développement des informations catalogographiques. Il convient de définir et de suivre ces critères afin d'avoir une homogénéité dans la nature et la qualité des informations accessibles sur le catalogue. Un contrôle régulier des notices et du catalogue doit assurer un travail constant et un outil fiable pour l'utilisateur.

L'informatisation du prêt et le suivi

L'informatisation du prêt ne peut être envisageable qu'au terme des trois ans planifiés pour le traitement du fonds prioritaire, avec un volume de plus de 20 000 documents catalogués. L'exemplarisation systématique des documents traités permettra alors de mettre en place l'informatisation des fonctions de prêt, en l'accompagnant d'une formation spécifique du personnel. Le passage au prêt informatisé sera à envisager momentanément en doublon avec un système de prêt sur fichier papier pour les ouvrages non encore catalogués informatiquement.

Outil d'évaluation (statistiques de prêts et taux de rotation)

L'informatisation du prêt permettra également d'obtenir des données bibliothéconomiques exploitables pour l'évaluation du fonds et de sa gestion : le taux de rotation d'une cote, la fréquentation d'un domaine, le nombre moyen d'emprunts par période, et par recoupement l'âge éditorial ou le type de support des collections les plus empruntées.

Le développement de partenariats (réseau documentaire spécialisé en théologie, ressources accessibles en ligne)

La mise en ligne du catalogue de la bibliothèque doit s'accompagner d'une démarche de visibilité auprès des centres ressources en théologie en vue de partager ces données bibliographiques en constituant un réseau documentaire spécialisé. Ce peut être également l'occasion pour la bibliothèque d'enrichir son interface web accessible à partir du site du SCD, et de développer son contenu informatif.

Conclusion

Si le projet de catalogage rétrospectif s'inscrit dans le long terme, sa répercussion est néanmoins immédiate pour les usagers et le personnel de la bibliothèque en offrant des opportunités accrues de recherche et de gestion des fonds. En raison de l'urgence de ce projet et anticipant la prise de poste définitive de bibliothécaire responsable du fonds protestant, le travail de catalogage rétrospectif s'est engagé au fur et à mesure de l'étude menée pour le PPP. La planification de cette opération a ainsi accompagné sa mise en place, et a servi d'argumentaire auprès des partenaires administratifs, scientifiques et financiers. Plus qu'un travail d'école, il s'agissait donc également d'un travail de terrain « en temps réel » ancré dans la réalité du poste et envisageant déjà son inscription dans le nouveau plan quadriennal de l'université. La difficulté méthodologique majeure était d'associer une démarche théorique de réflexion et de planification à une situation s'imposant par son urgence et ses délais : voter le poste de contractuel engagé pour le catalogage rétrospectif avant septembre 2003, obtenir une licence de catalogage de la part du SCD associé, saisir l'opportunité de l'arrivée sur le poste pour initier une dynamique et sensibiliser l'équipe enseignante et les usagers à ces nouvelles opportunités de recherche.

Les résultats de cette conduite de projet sont donc déjà effectifs, avec son lot de satisfactions et de difficultés. En dépit des données chiffrées et des échéanciers résultant de cette étude, la planification du projet demeure un simple indicatif pour se diriger, mais doit savoir rester à l'écoute de la particularité du poste, de la spécificité du fonds et du lieu. L'informatisation des fonds de la bibliothèque de théologie s'inscrit dans une longue histoire de pratiques bibliothéconomiques toujours miroirs d'une discipline et de ses mutations. Il convient donc que cette « modernisation » des supports prenne en compte la lente construction du fonds et des logiques qui ont présidé à son organisation, dans une continuité respectueuse et attentive à son histoire.

Bibliographie

Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur. *Site de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur* [réf. Juillet-août 2003]. Disponible sur : <http://www.abes.fr/>

BEAUDIQUEZ, Marcelle. Du tiroir à l'écran : les opérations de conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale de France, *62nd IFLA General Conference - Conference Proceedings - August 25-31, 1996-* [réf. Du 25 août 2003].

Disponible sur : < <http://ifla.org/IV/ifla62/62-beam.htm> >

BERNHART, Eliane, dir. *Offrir aux publics un catalogue en ligne*. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995.

BITSCH, Catherine. *Définition d'une politique d'acquisition pour la bibliothèque de la faculté de théologie protestante de Strasbourg*. Projet Professionnel Personnel. ENSSIB, 1998.

CACALY, Serge, dir. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : Nathan, 1997.

DUCHEMIN, Pierre-Yves. *L'art d'informatiser une bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1996.

FREON, Marie-Elise, dir. *Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue*. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1996.

JACQUESSON, Alain. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1995.

KALFON, Jérôme. Catalogage rétrospectif et récupération de notices bibliographiques. *Bulletin des bibliothèques de France à l'étranger*, avril-mai-juin 1993, n°00, p. 8-9

KRATZ, Isabelle. La conversion rétrospective des fonds anciens. L'exemple des bibliothèques américaines. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, t.42, n°2, p. 72-75

LE LIEPVRE, Brigitte. *Stratégies pour mener à bien une tranche de rétroconversion*. Projet Professionnel Personnel. IFB, 1995.

RENARD, Pierre-Yves. *Modification et continuité du catalogue à travers une opération de rétroconversion*. Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. ENSSIB, 1999.

SCHOTTLAENDER, Brian. *Retrospective conversion : history, approaches, considerations*. New-York : Haworth Press, 1992.

Table des annexes

Annexe 1

Annexe 1.1

Bibliothèque de théologie, règlement

Annexe 1. 2

Bibliothèque de théologie, plan des cotations

Annexe 1. 3

Convention d'association avec le SCD marc Bloch

Annexe 1. 4

La politique documentaire, plan quadriennal 2001-2004

Annexe 2

Annexe 2. 1

Liste des centre ressources en sciences religieuses dans le SUDOC

Annexe 3

Annexe 3. 1

Le taux de recouvrement dans le SUDOC

Annexe 3. 2

La qualité des notices

Bibliothèque de théologie (Palais universitaire s.1)

Règlement

Accueil

La bibliothèque est ouverte aux enseignants et aux étudiants des deux Facultés de théologie, ainsi qu'à tout lecteur intéressé. Les usagers laissent leurs manteaux et sacs au vestiaire en salle d'accueil (s.II) et déposent leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité au bureau d'accueil. Le document est restitué dès que l'utilisateur quitte la bibliothèque. Il est interdit de fumer ou de consommer nourritures et boissons dans la bibliothèque.

Catalogues

Catalogue sur fiches en salle d'accueil, un fichier/auteurs et un fichier/collection par Faculté. Le catalogue manuel de la Faculté de théologie catholique contient le fonds antérieur à Avril 1998 ; celui de la Faculté de théologie protestante contient le fonds antérieur à Mars 1999.

Catalogues informatisés en salle IV : deux postes sont à disposition : l'un pour l'ensemble des bibliothèques de l'UMB ; l'autre permet une consultation bibliographique plus vaste. BNUS, réseau documentaire informatisé de Strasbourg, catalogue EUCOR (regroupant les bibliothèques universitaires de région rhénane : BNUS, les trois universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Karlsruhe et Fribourg en Brisgau), bibliothèque des Congrès, entre autres.

Accès aux magasins (s. II à V et s. 1 à 4 au sous-sol)

Les usagers repèrent l'emplacement des cotes sur les deux tableaux disposés à l'accueil (voir au verso) et vont retirer eux-mêmes les livres désirés soit pour la lecture sur place soit pour le prêt.

Travail en salle de lecture (s.1)

Les usagers peuvent consulter les ouvrages de la salle de lecture (marqués ST) à condition de les remettre sur les rayons à leur place exacte. Ils peuvent aussi consulter les ouvrages retirés des magasins. Une fois la consultation terminée, ils les déposent sur le chariot prévu à cet effet.

Consultation de CD-Roms

En salle IV est disposé un poste pour la consultation des CD-Roms en réseau BNUS-UMB. Pour l'utilisation de ce dernier, apporter le papier pour l'impression (A4, 80 gr)

Prêt à domicile

Tout usager peut emprunter simultanément jusqu'à cinq livres par Faculté. Le prêt est d'une durée de quinze jours, renouvelable, à condition que l'ouvrage n'ait pas été réclamé par un autre lecteur. Pour les étudiants en DEA et au-delà, ce délai peut être étendu à un mois. Les opérations de prêt se font avec l'aide du personnel de l'accueil.

Les livres sont restitués auprès du personnel de l'accueil. Si au bout d'un second rappel, un usager n'a pas restitué les livres empruntés, il se verra sanctionné par une suspension du prêt équivalente aux jours de retard, dès le lendemain du retard.

Les personnes qui refuseraient de rendre les livres empruntés s'exposeraient à des poursuites. Sont exclus du prêt les livres déposés en salle de lecture (marqués ST), les livres anciens ou rares portant la mention « exclus du prêt » et les revues non reliées.

Photocopies

Un photocopieur est à la disposition des usagers en salle V. Se munir d'une carte magnétique fournie par les distributeurs du palais universitaire. Pour une éventuelle photocopie hors de la bibliothèque, une fiche d'emprunt est à remplir.

Le doyen
Faculté de théologie protestante,

André BIRMELE

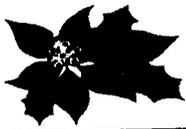


Le doyen
Faculté de théologie catholique,

Michel DENEKEN



Strasbourg, le 23 Mai 2001



THÉOLOGIE CATHOLIQUE

COTES	THEMES	LOCALISATION
A	SOURCES	SALLE 2, ACCUEIL GALERIE
B	PATRISTIQUE	SOUS-SOL 3
C	GENERALITES	SALLE DE TRAVAIL OU SOUS-SOL 2
Cr	CENTRE D'HISTOIRE DES RELIGIONS	SALLES 137-139 DU PALAIS U
D	CONCILES	SOUS-SOL 2
E	MORALE, SOCIOLOGIE	SOUS-SOL 2
F	INSTITUT DE PEDAGOGIE RELIGIEUSE	SALLE 46 DU PALAIS U
G	PHILOSOPHIE	SOUS-SOL 3
H	SPIRITUALITE	SOUS-SOL 3
I	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	SOUS-SOL 2
J	HISTOIRE DU CULTE	SALLE 5
Js	DONATION J SCHMITT	SALLE 5
K	ARCHEOLOGIE	SOUS-SOL 3
L	HISTOIRE DES RELIGIONS	SOUS-SOL 2

COTES	THEMES	LOCALISATION
M	THEOLOGIE FONDAMENTALE	SOUS-SOL 3
Mn	DONATION NEDONCELLE	SOUS-SOL 2
N	DOGMATIQUE	SALLE 5
O	ANCIEN TESTAMENT	SALLE 5
P	NOUVEAU TESTAMENT	SALLE 5
Po	BIBLES, COMMENTAIRES	SALLE 5
POA à POI	EXEGESE, SCIENCES AUXILIAIRES	SALLE 5
R	REVUES	SOUS-SOL 1 ET 2
S	HISTOIRE	SALLE 5 GALERIE
T	THEOLOGIENS	SOUS-SOL 2
Tc	DEPOT CADIST	SALLE 5 BUREAU
TVI	FONDS CRPOGA	SALLE 2
U	THESES	SOUS-SOL 3
Y	USUELS	SALLE DE TRAVAIL OU SOUS-SOL 2

Note: Les cotes S10 à S19 renvoient en salle de travail (Salle 1). Ici, vous êtes en Salle 2.



THÉOLOGIE PROTESTANTE

COTES	THEMES	SUR-COTES	LOCALISATION
A	GENERALITES	Aa - Ab	SALLE 1 & SOUS-SOL 4
B	REVUES		SOUS-SOL 4
C	TEXTES	Ca - Cc215	SALLE 3 Galerie
		Cc215 - Ch	SALLE 3
D	PHILOLOGIE	Da - Dd	SALLE 3
E	INTRODUCTION THEOLOGIE	A LA	SALLE 3
F	HISTOIRE	Fa - Ff	SALLE 4
		Fg - Fo	SALLE 4 Galerie
		Fi	SOUS-SOL 3
G	PHILOSOPHIE	Ga - Gd	SOUS-SOL 3
H	ANCIEN TESTAMENT	Ha - Ht	SALLE 4
I	NOUVEAU TESTAMENT	Ia - Io	SALLE 4

COTES	THEMES	SUR-COTES	LOCALISATION
ISL	FONDS GERI		SOUS-SOL 3
K	DOGMATIQUE	Ka - Kf	SOUS-SOL 4
L	MORALE	La - Le	SOUS-SOL 3
M	THEOLOGIE PRATIQUE	Ma - Mk	SALLE 3
N	MUSICOLOGIE	N	SOUS-SOL 3
		Nc	SALLE 2
O	DROIT ECCLESIASTIQUE		SOUS-SOL 4
P	ALSATIQUES	Pa - Pg	SOUS-SOL 4
R	HISTOIRE DES RELIGIONS	Ra - Rd - Rz	SALLE 4 Galerie
TP	DEPOT CADIST		SALLE 1= Salle de travail
GRESA	DEPOT GRESA		SALLE 1= Salle de travail
Z	ZA à ZT, Fiches marquées CADP		SALLE 11 DU PALAIS U

Pour le prêt des ouvrages portant une cote Z (Arc) veuillez remplir une fiche de prêt rose et déposer votre demande dans la boîte. Seules les cotes ZH et ZJ sont empruntables à domicile. Les cotes S10 à S19 renvoient en salle de travail. Ici, vous êtes en salle 2.



UNIVERSITÉ
DES SCIENCES HUMAINES
DE STRASBOURG

CONVENTION D'ASSOCIATION ENTRE LA BIBLIOTHEQUE DES
FACULTES DE THEOLOGIE ET LE SERVICE COMMUN
DE DOCUMENTATION DE L'USHS

Cabinet de la Présidence

Vu le décret du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale
Vu en particulier l'article 3 parag. 4 relatif aux organismes documentaires de l'Université associés au Service Commun

A l'initiative de Monsieur le Président de l'U.S.H.S., une convention d'association est passée entre

- le Service Commun de la Documentation de l'U.S.H.S., représenté par son directeur,
- et la Bibliothèque des Facultés de Théologie représentée par les Doyens de ces Facultés.

ARTICLE 1. La bibliothèque des deux Facultés de Théologie est placée sous l'autorité des deux Doyens. La conduite de sa politique scientifique est confiée à deux Professeurs-Bibliothécaires, entourés, le cas échéant, d'une commission *ad hoc*.

La bibliothèque des Facultés de Théologie est ouverte aux enseignants-chercheurs et aux étudiants de l'ensemble de l'U.S.H.S. Elle met à leur disposition, dans les conditions régulières d'emprunt, un riche fonds de textes, d'ouvrages et de revues (120 000 volumes), en matière de sciences théologiques, bibliques, historiques et philosophiques.

Elle est partie prenante du CADIST des Sciences Religieuses. Avec le concours du CNRS pour le CCO (Catalogue Collectif des Ouvrages) et en collaboration avec le Collège de France et la BOSSEB, la bibliothèque des Facultés de Théologie a entrepris dès 1989 un catalogage informatisé de son fonds. Elle a sa place dans le Réseau documentaire informatisé commun.

Article 2. Les frais de fonctionnement de la bibliothèque des Facultés de théologie sont assurés par les deux Facultés sur leurs fonds propres. Des projets particuliers concernant la Bibliothèque des Facultés de théologie reçoivent de la part du SCD un soutien technique ou financier, après approbation par le Conseil de la Documentation.

Article 3. L'importance de la participation de la bibliothèque des Facultés de théologie à la constitution du catalogue collectif informatisé de l'U.S.H.S. est reconnue par les deux partenaires. Le SCD prend en compte cette réalité dans la distribution des subventions accordées à l'établissement pour la réalisation de ce projet. Pour toute subvention exceptionnelle ou spécifique susceptible d'être attribuée à l'Université pour le développement des bibliothèques, le SCD prend en compte et, le cas échéant, transmet dossiers et demandes concernant la bibliothèque des Facultés de théologie.

Article 4. Les demandes de créations de postes sont transmises au Ministère sous couvert du SCD dans le cadre de la demande globale de l'Université.

JANVIER 1997

Le Directeur du SCD


Catherine BURGER

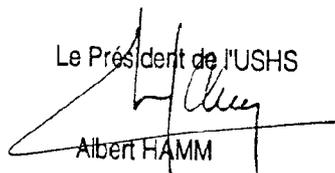
Le Doyen de la Faculté
de théologie catholique


Simon KNAEBEL

Le Doyen de la Faculté
de théologie protestante


Jean-François COLLANGE

Le Président de l'USHS


Albert HAMM



1.4. La politique documentaire

Après l'ouverture, dans le cadre du précédent contrat, d'une bibliothèque commune avec l'université de Strasbourg 3 et conjointement à la poursuite des opérations de mise en cohérence des bibliothèques d'UFR et d'instituts qui constituent l'une des missions prioritaires du service commun de la documentation (SCD), l'université souhaite dorénavant, tout en renforçant la coopération avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS) et dans la perspective de la création de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace (MISHA), dégager les axes d'une politique documentaire coordonnée.

Dans ce contexte, elle se fixe les objectifs suivants :

- poursuivre la modernisation et l'informatisation des structures documentaires
- accroître et rationaliser l'offre documentaire
- améliorer les services à destination des usagers

1.4.1. Poursuivre la modernisation et l'informatisation des structures documentaires

L'informatique documentaire s'organise autour du catalogue, du réseau de CD-Roms partagé avec la BNUS et du site web lié au site de l'Université. Compte tenu du nombre des structures documentaires intégrées et associées, de la mise en service de nouvelles surfaces et d'espaces réorganisés ainsi que de la création de la MISHA, le SCD doit consolider son informatisation qui lui permettra de disposer d'un meilleur signalement des collections, d'affiner la qualité des acquisitions et de normaliser les pratiques bibliothéconomiques ; il poursuivra sa politique de modernisation en synergie avec le projet de fédération des moyens et de mise en cohérence des ressources et des services de l'Université, qui présente un programme global de structuration des TICE.

S'agissant du système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB), il convient d'augmenter le nombre de licences des logiciels, d'implanter le protocole Z 39.50 et d'étendre la capacité du serveur et le nombre de micro-ordinateurs. Il est également prévu de mener à terme la conversion rétrospective des fichiers des bibliothèques associées afin d'offrir un catalogue homogène et normalisé de l'ensemble des documents disponibles dans les unités documentaires de l'université ; le ministère s'efforcera d'accompagner ces opérations dans le cadre de son marché national.

Au delà des applications de gestion, le SCD a entrepris de développer un système d'information (SI) mettant à disposition la totalité de la documentation produite en interne ou acquise à l'extérieur. Ce SI documentaire doit donner accès, pour l'ensemble de la communauté universitaire, sur site et à distance, aux ressources électroniques suivantes : le catalogue, le réseau de CD-Roms, les bases de données bibliographiques, les bases de données en texte intégral ainsi que toutes les ressources documentaires, pédagogiques et de recherche numérisées au sein de l'université. De nouveaux services seront offerts aux usagers en fonction de leurs habilitations et selon les droits attachés aux documents, en intranet et sur l'internet, après constitution d'un annuaire LDAP. Le système d'information documentaire constituera l'un des principaux éléments du système d'information global de l'université ; sa mise en œuvre doit pouvoir bénéficier d'une collaboration entre les différents services et composants concernés dont la réflexion et la participation seront conduites au sein d'une structure de coordination et d'évaluation. Le SI pourra également signaler les ressources et les informations de la Bibliothèque virtuelle de l'Est, projet lorrain et alsacien susceptible d'offrir, sur la base de complémentarités et de choix partagés, des ressources et des services pédagogiques, documentaires et d'archivage. Des liens seront en outre créés avec le catalogue collectif strasbourgeois RDIS, SPIRAL, le catalogue rhénan EUCOR et le catalogue collectif de l'enseignement supérieur géré par l'ABES.

1.4.2. Rationaliser et accroître l'offre documentaire

Parallèlement à la mission essentielle que constitue la poursuite des regroupements de collections notamment en langues et en histoire ainsi qu'en sciences de l'Antiquité et en archéologie pour accompagner la constitution de la MISHA, le SCD s'efforcera de développer une politique d'acquisition tenant mieux compte du contexte strasbourgeois et des structures documentaires existantes.

Au-delà de la politique habituelle de reconstitution, de réorganisation et de mise à niveau des collections gouvernée par la poursuite des intégrations et des fusions, il sera entrepris de :

- terminer la première tranche du regroupement des collections des bibliothèques de langues (Allemand, Anglais, LEA, langues méridionales) en une bibliothèque unique qui sera ouverte à la rentrée universitaire 2001-2002 et d'entreprendre le regroupement de treize bibliothèques associées de langues rares correspondant à trois pôles : Europe, Proche-Orient et Asie ;

- poursuivre, au Palais Universitaire, le regroupement des bibliothèques des sciences historiques médiévales, modernes et contemporaines intégrées en 1996, en introduisant des usages documentaires harmonisés et en instaurant, sur la base de la concertation, des pratiques d'acquisition plus rationnelles ;

- consolider l'organisation du SCD autour de ses six secteurs :

- * un multidisciplinaire à destination des 1er cycles,

- * cinq disciplinaires : Langues - Lettres, philosophie, musique, STAPS - Sciences sociales - Histoire - Arts.

- étendre le plus largement possible, à l'image de la concertation établie pour les achats de cédéroms accessibles en réseau partagé, la collaboration entre la BNUS et l'université ; pour organiser le partage raisonné des acquisitions et aboutir à l'établissement d'une carte documentaire, le SCD s'attachera tout particulièrement à formaliser ses modes de coopération avec cet établissement ; déjà active par le biais de commissions communes pour ce qui concerne les acquisitions en germanistique, en sciences religieuses et en sciences de l'antiquité, cette coopération sera approfondie et étendue aux acquisitions en lettres, langues autres que l'allemand, sciences sociales, littérature électronique ; une convention en fixera les termes ;

Des projets immobiliers soutiennent ces efforts de rationalisation et d'organisation de la documentation :

- une extension de 450 m² de la bibliothèque interuniversitaire dédiée aux 1ers cycles, pour la partie relevant de l'université Marc Bloch ; ce chantier, qui devrait prendre corps en 2003, apportera sa structure centrale au SCD ;

- la création d'un magasin en sous-sol en liaison avec la bibliothèque de langues.

1.4.3. Améliorer les services à destination des usagers

Le SCD affirmera à travers les projets de regroupement recensés ci-dessus son souci d'offrir aux publics étudiants et chercheurs le maximum de collections directement accessibles ; aux collections d'ores et déjà en libre accès, s'ajoutera un complément de 65.000 ouvrages de langues européennes (rentrée universitaire 2001), de 40.000 ouvrages en histoire et de 20.000 ouvrages pour les autres langues.

Un effort sera consenti en faveur de l'extension des horaires d'ouverture dans la perspective de parvenir avant la fin du contrat à une amplitude de 60 heures hebdomadaires. Le rythme et l'ampleur de cette action sera fonction de l'accroissement des effectifs et des crédits de vacation qui pourront être mobilisés.

Une partie des espaces résultant de l'extension de la bibliothèque de 1^{er} cycle sera dédiée aux actions de formation pour en améliorer les conditions. La formation à la recherche documentaire des étudiants de 1^{ère} année continuera à être assurée sous la forme d'un des modules obligatoires dans le cadre de la formation à la méthodologie universitaire ; pour les étudiants plus avancés, le SCD dispensera, sur la base du volontariat, des modules de formation disciplinaires et proposera des ateliers plus spécialisés.

Annexe 2-1**SUDOC : liste des centres de ressources documentaires en « sciences religieuses »**

- Institut catholique, bibliothèque. Toulouse.
- Faculté de théologie protestante, bibliothèque. Montpellier.
- Institut catholique d'arts et métiers. Carquefou, Loire-Atlantique.
- Université catholique de l'ouest, bibliothèque universitaire de Lettres et Sciences-humaines. Angers.
- Institut catholique, bibliothèque centrale. Lille.
- Université de Lettres et Sciences-humaines, facultés de théologie catholique et protestante, bibliothèque. Strasbourg.
- Médiathèque protestante. Strasbourg.
- Facultés catholiques, bibliothèque centrale. Lyon.
- Institut catholique, bibliothèque de Fels. Paris.
- Centre protestant d'études et de documentation. Paris.
- Bibliothèque de protestantisme français. Paris.
- Faculté libre de théologie protestante. Paris.
- Institut Saint-Serge. Paris.
- Faculté libre de théologie évangélique, bibliothèque. Vaux sur seine.
- Bibliothèque du protestantisme. Montauban.

**Evaluation des collections et taux de
recouvrement dans le SUDOC**

Classification	Cote	Titre	Auteur	Edition
Collections	Ca 5 XV	Lettres à Serapion	Athanasé d'Alexandrie	Cerf
	Ca 5 28	Sur l'incompréhensibilité de Dieu	Jean Chrysostome	Cerf
	Ca 5	Morales sur Job	Grégoire le Grand	Cerf
	Ca 14	Das Muratorisches Fragment	Lietzmann H.	Marcus und Webers Verlag
	Ca 15	The coptic apocalypse of Peter	Havelaar H.	Akademie Verlag
	Ca 23	Die Kanones der wichtigen Concilien	Lauchert F.	JCB Mohr
	Ca 39.7	La prière dans l'Eglise ancienne	Gautier-Hammam A.	Peter Lang
	Ca 87.4	Psaumes de errants	Villey A.	Cerf
	Ca 62	Antike berichte über die essener	Adam A.	W de Gruyter
	Ca 7.a	Quelle zur Geschichte des Papsitums	Mirbt C.	JCB Mohr
	Cb 6	The odes and psalms of Solomon	Rendel-Harris J.	Cambridge U.P.
	Cb 34	Jewish and Samaritan version of the Pentateuk		Abrahams and Ratson
	Cb 47	Keilinschriftliches Textbuch	Winckler H.	Hinrich
	Cb 53	Die Mishna	Windfuhr W.	Töpelmann
Ancient orient	Cb 87	L'arbre stylisé en Asie occidentale	Kepinsky C.	Recherches sur les civilisations
	Cb 110	Le Veda	Varenne J.	Les deux océans
	Cb m.3	Mari	Parrot A.	Ides et Calendes
	Cb 102	Zohar, le livre de la splendeur	De Pauly J.	Maisonneuve et Larose
	Cb 112	the sacred book of the east	Müller M.	Motilal Banarsidass
	Cb 88.2	La nécropole "K" de Byblos	Salles J.	ADPF
	Cc 74	Frühchristliche Apologeten	Band J.	Jos Kösel
	Cc 55	Les pères apostoliques	Hemmer H.	A. Picard
	Cc 49	Das Onomastikon der Biblischen orsnamen	Eusebius	G. Olms
	Cc 26	Diodore de Sicile	Hofier F.	Hachette
	Cc 185	De l'Art équestre	Xenophon	Les Belles Lettres
	Cc 178	Banquet, Apologie de Socrate	Xenophon	Les Belles Lettres
	Cc 196	Histoire des animaux	Aristote	Les Belles Lettres
	Cc 242	The heroglyphics of Horapollo	Boas G.	Pantheon Books
Antiquité grecque	Cc 342	Histoire de la guerre du Peloponèse	Thucydide	Flammarion G-F
	Cc 344	The apostolices fathers	Holmes H.	Baker Book House
	Cc 348	Vie de Pythagore	Jamblique	Les Belles Lettres
	Cc 319	Fragments	Atticus	Les Belles Lettres
	Cc 205	Lettres d'amour	Aristénète	Les Belles Lettres

Date d'édition	Langue			Etat physique				Niveau			Recouvrement SUDOC		
	français	allemand	anglais	bon	moyen	mauvais	synthèse	recherche	oui	oui autre édition	non	Recouvrement SUDOC	
												oui	non
1947	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
2000	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1975	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1902	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1999	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0		
1896	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1989	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0		
1994	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0		
1972	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1924	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1912	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0		
1962	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0		
1909	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0		
1914	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0		
1982	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1967	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0		
1953	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1985	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0		
1994	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0		
1980	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0		
1913	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0		
1909	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0		
1966	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1912	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1978	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1961	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1964	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1950	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1966	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1991	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0		
1996	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1		
1977	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1992	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		

Classification	Cote	Titre	Auteur	Edition
Antiquité Grecque	Cc 327	Traité 1 et 2	Plutarque	Les Belles Lettres
	Cc 316	St John Chrysostom	De Neville G.	S.P.C.K. London
	Cc 160	Paroles des Anciens	Guy J.	Seuil
	Cc 94	Die Predigt der Kirche	Winter M.	Richter (Leipzig)
	Cc 331	Histoire secrète	Procope	Les Belles Lettres
	Cc 313	Les sentences des Pères du Désert	Regnault L.	Ab. St Pierre de Solesmes
	Cc 320	Epigrammes	Callimaque	Les Belles Lettres
	Cc 167	Dialogue avec Typhon	Justin	A. Picard
	Cc 159	Plutarque	De Crozals A.	Legène et Ourdin
	Cd 77	De civitate Dei	St. Augustin	Lipsiae
	Cd 129	Histoire Naturelle	Pline l'Ancien	Les Belles Lettres
	Cd 138	Histoire romaine	Tite-Live	Les Belles Lettres
	Cd 63	Homélie sur l'évangile de St Jean	St. Augustin	Etudes Augustiniennes
	Cd 88	Historiarum adversum paganos	Orosius	Vindobonae
	Cd 236	Histoire Auguste	Chastagnol A.	Robert Laffont
Antiquité Latine	Cd 245	Vie de St Martin	Venance Fortunat	Les Belles Lettres
	Cd 247	L'année liturgique	Maxime de Turin	Migne
	Cd 263	Partage avec le pauvre	Cyprien	Migne
	Cd 267	De la médecine	Cassius Felix	Les Belles Lettres
	Cd 268	Des remèdes tirés des légumes et des fruits	Gargilius	Les Belles Lettres
	Cd 202	Enéide	Virgile	Les Belles Lettres
	Cd 60	Hieronymus und Gennadius	Bernoulli	JCB Mohr
	Cd 59	Eusebius Hieronymus	Schade L.	Jos Kösel
	Cd 90	Droit Romain		A. Rousseau éd.
	Ce 127	L'art de lire Diodascalicon	Saint-Victor H.	Cerf
	Ce 138	L'œuvre mystique de Henri de Suso	Benoit R.	Egloff
	Ce 83	Les origines de l'homme	St Thomas d'Aquin	Cerf
	Ce 84	La loi ancienne	St Thomas d'Aquin	Cerf
	Ce 83 b	Le baptême de confirmation	St Thomas d'Aquin	La revue des jeunes
	Ce 100	Buchlein von der Nachfolge Christi	Kempis T.	Tauchnitz
Ce 143	Itinéraire de l'esprit vers Dieu	St Bonaventure	Vrin	
Ce 160	Entretiens spirituels	St Anselme	Abb. De Maredsous	
Moyen-Age				

Date d'édition	Langue			Etat physique				Niveau			Recouvrement SUDOC		
	français	allemand	anglais	bon	moyen	mauvais	synthèse	recherche	oui	oui autre édition	non		
												français	allemand
1987	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1964	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1		
1976	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1893	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1990	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1970	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1953	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1909	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1888	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1916	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0		
1983	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1979	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1989	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1932	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0		
1994	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1996	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1996	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1998	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
2002	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
2002	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1980	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1895	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1914	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1		
1913	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1991	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1946	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1963	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0		
1971	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0		
1929	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1824	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1960	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1924	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		

Classification	Cote	Titre	Auteur	Edition	
Moyen-Age	Ce 162	Metaphysica sive prima philosophia	Avicenne	Louvain	
	Ce 166	Le Livre de la certitude	Baha'n'llah	P.U.F.	
XVI ^{ème} siècle	Cf 1	Lutheri opera	Luther	Erlange et Francofurti	
	Cf 20b	Traité du serf arbitre	Luther	Labor	
	Cf 25	Luthers 95 thesens	Kölher	Hinrich's	
	Cf 47	L'Utopie	Thomas More	Droz	
	Cf 99	Le catéchisme de Genève	Calvin	"Je sers", Paris	
	Cf 90	Corpus reformatorum	Calvin	Brunsvigae	
	Cf 188	Urbanus Rhegius	Kunze J.	Böhme	
	Cf 204	Melanchthons Werke	Stupperich J.	Gütershoher	
	Cf 202	Classicae epistolae	Jean Sturm	Droz	
	Cf 203	Commentaire sur l'évangile selon St Mathieu	Martin Bucer	Felix Alcan	
	Cf 208	Opera latina	Martin Bucer	PUF	
	Cf 205	Instruction in christian love	Martin Bucer	John Knox	
	Cf 330	Les hécatonomies	Lefèvre d'Étaples	Vrin	
	Cf 361	Propos de table	Luther	Aubier	
	Cf 343	Deux exhortations à ses confédérés	Zwingli	Labor	
	Cf 346	Erasmus Roterodamus	Telle E.	Vrin	
	Cf 347	Schriften gegen Luther	Dungersheim H.	Aschendorff	
	Cf 315	Erasme	Renaudet A.	La Renaissance du livre	
	Cf 316	Paroisses vivantes	Palladius Peder	Labor	
	Cf 349	La nef des fous	Brandt S.	Nuée bleue	
	Cg 185	Traité politique	Spinoza	Vrin	
	Cg 199	Ein Brief über Toleranz	Locke J.	Felix Meiner	
	Cg 196	Méditations métaphysiques	Descartes R.	Eugène Belin	
	Cg 180	Paradis perdu	Milton J.	Aubier	
	Cg 188	Lettres sur la tolérance	Locke J.	PUF	
	Cg 220	Élévation sur Ste Madeleine	Bérulle	Jérôme Millon	
	Cg 205	Pia Desideria	Spencer	Arluyen	
	Cg 224	Le pèlerin chérubinique	Angelus Silesius	Cerf	
	Cg 225	Apologies	Christine de Suède	Cerf	
	Cg 163	Essais de théodicée	Leibniz	Aubier	
	XVI-XVIII ^{ème} siècle				

Date d'édition	Langue			Etat physique			Niveau			Recouvrement SUDOC		
	français	allemand	anglais	bon	moyen	mauvais	synthèse	recherche	oui	oui autre édition	non	
1961	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
1965	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	
1861	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
1936	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	
1903	0	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	
1942	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1934	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
1895	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
1908	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	
1961	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	
1938	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	
1933	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1954	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	
1952	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	
1956	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	
1979	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1992	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1988	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1968	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	
1987	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1963	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	
1977	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	
1959	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	
1968	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1957	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	
1947	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1966	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	
1965	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1998	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
1990	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1994	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1994	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	
1962	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	

Classification	Cote	Titre	Auteur	Edition
XIX-XXème siècle	Cg 166	Traité de morale de Malebranche	Joly H.	Vrin
	Ch 135	Essays	Emerson	Mc Bride
	Ch 136	Philosophie der religion	Hegel	Frommanns
	Ch 310	Philosophie -textes choisis-	Alain	PUF
	Ch 309	Ecrits philosophiques	Brunschwig L.	PUF
	Ch 315	L'enracinement	Weil S.	Gallimard
	Ch 321	Briefe	Schleiermacher	Propoläen
	Ch 323	Essay on the freedom of the will	Schopenhauer A.	Library of liberal arts
	Ch 302	Le capital	Marx	Alfred Costes
	Ch 292	Le concept de l'angoisse	Kierkegaard	Gallimard
	Ch 290	Essai sur le concept	Kant	Vrin
	Ch 277	Das Ewige Reich	Van den Bruck	Korn verlag
	Ch 426	Le proces	Kafka	Gallimard
	Ch 425	Sa majesté des mouches	Golding W.	Gallimard
	Ch 424	Le bruit et la fureur	Faulkner	Gallimard
	Ch 440	The trial	Kafka	The moderne library
	Ch 441	All hallows'Eve	Williams Ch.	Farrar
	Ch 442	Eight days	Fielding G.	William Morrow
	Ch 453	Par delà le bien et le mal	Nietzsche	Mercure de France
	Ch 590	Nachgelassene Werke	Iwand H. J.	Kaiser
	Ch 598	Dieu dans la création	Moltmann	Cerf
	Ch 575	Geschichte des chinesischen Denkens	Schweitzer A.	Beck
	Ch 556	Der Idiot	Dostoievski	Piper and co
	Ch 570	Le statut de la théologie	Schleiermacher	Cerf
	Ch 565	La dimension religieuse de la culture	Tillich P.	Presse universitaire de Laval
	Ch 597	Correspondance philosophique	Maine de Biran	Vrin
	Ch 463	Essais	Schelling	Aubier
	Ch 401	Synopse des textes conciliaires	Deretz N.	Editions universitaires
Ch 285	Philosophisches Sittenlehren	Schleiermacher	Felix Meiner	
Ch 287	Pensées sur la mort et l'immortalité	Feuerbach	Cerf	
Ch 459	Dynamique de la foi	Tillich P.	Casterman	

Date d'édition	Langue			Etat physique				Niveau			Recouvrement SUDOC		
	français	allemand	anglais	bon	moyen	mauvais	synthèse	recherche	oui	oui autre édition	non		
												oui	non
1953	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1912	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0		
1928	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1954	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0		
1954	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1949	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1923	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0		
1960	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0		
1950	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0		
1935	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1949	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1934	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1964	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1956	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1949	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1964	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0		
1967	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0		
1958	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1		
1963	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1999	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0		
1988	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
2002	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1920	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0		
1994	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1990	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1993	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1946	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0		
1966	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0		
1911	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0		
1991	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		
1968	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0		

Evaluation de la qualite des notices

Identification du document		Qualité de la notice SUDOC					Sujets 0=insuffisant 1=correct 2=développé	Indice total de qualité sur 6
code	titre	auteur	titre	auteur	liens	mention de support		
Ca 5 XV	Letres à Serapion	Athanase d'Alexandrie	1	1	1	1	1	5
Ca 5 28	Sur l'incompréhensibilité de Dieu	Jean Chrysostome	1	1	1	1	2	6
Ca 5	Morales sur Job	Grégoire le Grand	1	1	1	1	0	4
Ca 15	The copic apocalypse of Peter	Havelaar H.	1	1	0	0	1	3
Ca 39.7	La prière dans l'Eglise ancienne	Gautier-Hammam A.	1	1	1	0	0	3
Ca 87.4	Psaumes de errants	Villey A.	1	1	1	1	2	6
Cb 47	Keilinschriftliches Textbuch	Winckler H.	1	1	1	0	0	3
Cb 87	L'arbre stylisé en Asie occidentale	Kepinsky C.	1	1	1	0	2	5
Cb 102	Zohar, le livre de la splendeur	De Pauly J.	1	1	1	1	1	5
Cb 88.2	La nécropole "K" de Byblos	Salles J.	1	1	1	0	2	5
Cc 55	Les pères apostoliques	Hemmer H.	1	0	1	1	1	4
Cc 49	Das Onomastikon der Biblischen orsnamen	Eusebius	1	1	1	1	0	4
Cc 26	Diodore de Sicile	Holfer F.	1	1	1	1	1	5
Cc 185	De l'Art équestre	Xenophon	1	1	0	0	0	2
Cc 178	Banquet, Apologie de Socrate	Xenophon	1	1	0	1	0	3
Cc 196	Histoire des animaux	Aristote	1	1	0	1	0	3
Cc 242	The hieroglyphics of Horapollon	Boas G.	1	1	0	0	0	2
Cc 342	Histoire de la guerre du Péloponèse	Thucydide	1	1	1	1	1	4
Cc 348	Vie de Pythagore	Jamblique	1	1	1	0	1	4
Cc 319	Fragments	Atticus	1	1	1	1	1	5
Cc 205	Letres d'amour	Aristénète	1	1	1	1	2	6
Cc 327	Traits 1 et 2	Plutarque	1	1	1	1	0	4
Cc 160	Paroles des Anciens	Guy J.	1	1	1	1	1	5
Cc 94	Die Predigt der Kirche	Winter M.	1	1	1	1	1	5
Cc 331	Histoire secrète	Procopé	1	1	1	1	2	6
Cc 313	Les sentences des Pères du Désert	Regnault L.	1	1	1	1	1	5
Cc 320	Epigrammes	Callimaque	1	1	1	1	0	4
Cc 167	Dialogue avec Tryphon	Justin	1	1	1	1	2	6
Cc 159	Plutarque	De Crozals A.	1	1	1	0	0	3

cote	titre	auteur	titre	auteur	titre	auteur	liens	mention de support	Niveau des informations 0=insuffisant 1=correct	Indice total de qualité sur 6
Cd 129	Histoire Naturelle	Pline l'Ancien			1	1	1	0	1	4
Cd138	Histoire romaine	Tite-Live			1	1	1	1	1	5
Cd 63	Homélie sur l'évangile de St Jean	St. Augustin			1	1	1	1	1	5
Cd 236	Histoire Auguste	Chastagnol A.			1	1	1	1	2	6
Cd 245	Vie de St Martin	Venance Fortunat			1	1	1	1	2	6
Cd 247	L'année liturgique	Maxime de Turin			1	1	1	1	2	6
Cd 263	Partage avec le pauvre	Cyprien			1	1	1	1	2	6
Cd 267	De la médecine	Cassius Felix			1	1	1	1	2	6
Cd 268	Des remèdes tirés des légumes et des fruits	Gargilius			1	1	1	1	2	6
Cd 202	Enéide	Virgile			1	1	1	1	1	5
Cd 60	Hieronymus und Gennadius	Bernoulli			1	1	1	1	0	4
Ce 127	L'art de lire Didascalicon	Saint-Victor H.			1	1	1	0	2	5
Ce 138	L'œuvre mystique de Henri de Suso	Benoit R.			1	1	1	0	0	3
Ce 84	La loi ancienne	St Thomas d'Aquin			1	1	1	1	2	6
Ce 83 b	Le baptême de confirmation	St Thomas d'Aquin			1	1	1	1	1	5
Ce 143	Itinéraire de l'esprit vers Dieu	St Bonaventure			1	1	1	1	1	5
Ce 160	Entretiens spirituels	St Anselme			1	1	1	0	0	3
Ce 166	Le Livre de la certitude	Baha'n'llah			1	1	1	0	1	4
Cf 20b	Traité du serf arbitre	Luther			1	1	1	1	1	5
Cf 47	L'Utopie	Thomas More			1	1	1	1	1	5
Cf 204	Melanchthons Werke	Stupperich J.			1	1	1	0	0	3